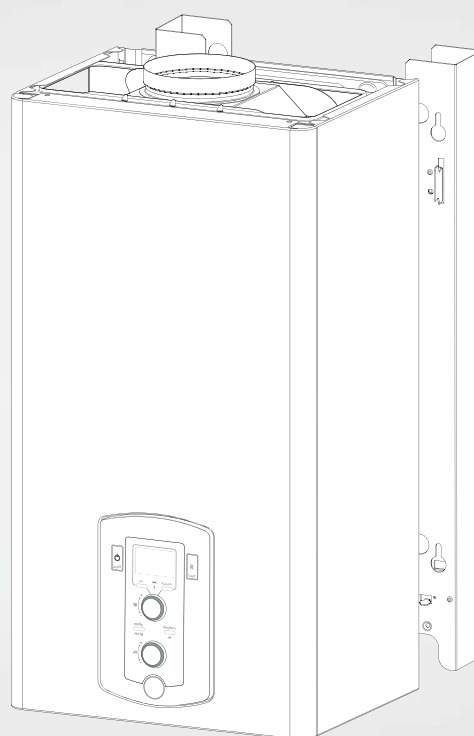


INOA

CHAUDIÈRE MURALE À GAZ



25 CF
25 CF GPO
24 VMC
24 VMC GPO
S 25 CF



ErP



000000004200002287002150000000



Chaffoteaux

SOMMAIRE

Généralités	3	Réglages	16
Normes de sécurité	3	Fonction Ramonage	16
Avertissements	5	Vérification du réglage gaz	16
Avertissements avant l'installation	5	Réglage de la puissance chauffage maximale	18
Réglementation à respecter - conseils de sécurité	5	Allumage lent	18
Raccordement fumées	5	Réglage du retard à l'allumage chauffage	18
Nettoyage de l'installation de chauffage	6	Réglage de la puissance chauffage absolue	18
Marquage CE	6	Tableau récapitulatif tranformation gaz	19
Plaque signalétique	6	Changement de gaz	19
Raccordement évacuation	7	Accès au menu	20
Raccordement électrique	7	Système de protection de la chaudière	24
Description	8	Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil	24
Vue globale	8	Arrêt de sécurité	24
Schéma de principe	8	Arrêt verrouillé	24
Pression disponible	8	Tableau des codes erreur	24
Dimension de la chaudière	9	Anomalie évacuation fumées	25
Distances minimales pour l'installation	9	Dispositif de contrôle d'évacuation des fumées (mod. VMC)	25
Gabarit de pose	9	Fonction hors-gel	25
Installation	10	Entretien	26
Pose de la barrette robinetterie	10	Remarques générales	26
Préfabrication	10	Test de fonctionnement	26
Raccordement des canalisations	10	Opérations de vidange	26
Nettoyage de l'installation	10	Informations pour l'utilisateur	27
Description de la barrette robinetterie	10	Caractéristiques techniques	28
Instructions pour démontage de l'habillage	10		
Pose de la chaudière	11		
Raccordement électrique	11		
Raccordement des périphériques	12		
Raccordement thermostat d'ambiance	12		
Schéma électrique	13		
Mise en route	14		
Circuit sanitaire	14		
Circuit chauffage	14		
Circuit gaz	14		
Circuit électrique	14		
Tableau de commande	14		
Afficheur	15		
Fonction dégazage	15		

Normes de sécurité

Légende des symboles :



Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.



Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.

Installer l'appareil sur une paroi solide, non soumise aux vibrations.



Fonctionnement bruyant

Ne pas endommager, lors du forage de la paroi, les câbles électriques ou les tuyaux.



Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications en cas de fuite de gaz émanant des conduites endommagées.



Dommages aux installations existantes. Inondations en cas de fuite d'eau provenant des conduites endommagées.

Effectuer les raccordements électriques à l'aide de conducteurs de section adéquate.



Incendie suite à surchauffe provoquée par le passage de courant électrique dans des câbles sous dimensionnés.

Protéger les câbles de raccordement de manière à éviter qu'ils ne soient endommagés.



Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications suite à une fuite de gaz émanant des conduites endommagées.



Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.

S'assurer que la pièce et les installations auxquelles l'appareil sera raccordé sont bien conformes aux réglementations applicables en la matière.



Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés.



Dommages à l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates.

Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil de ne soit pas détérioré et que la poignée soit correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, protéger contre toute chute accidentelle, ranger après utilisation.



Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions



Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.

Utiliser des équipements électriques adéquats (s'assurer notamment que le câble et la fiche d'alimentation sont en bon état et que les parties à mouvement rotatif ou alternatif sont bien fixées). Les employer correctement. Ne pas gêner pas le passage en laissant traîner le câble d'alimentation. Les fixer pour éviter toute chute. Les débrancher et les ranger après utilisation.



Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.



Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.

Assurez-vous de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veiller à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve.



Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante). **Veiller à ce que les échelles mobiles soient stables, suffisamment résistantes, avec des marches en bon état et non glissantes, qu'elles disposent de garde-fou le long de la rampe et sur la plate-forme.**



Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.


Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables.




Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.

S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires


adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures, les issues de secours.

 Lésions personnelles provoquées par cognements, trébuchements, etc.


Protéger par du matériel adéquat l'appareil et les zones à proximité du lieu de travail.

 Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par projection d'éclats, coups, entailles.


Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et un maximum de précaution.

 Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement.

Pendant les travaux, se munir de vêtements et d'équipements de protection individuels.

 Lésions personnelles provoquées par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.


Faire en sorte que le rangement du matériel et des équipements rende leur manutention simple et sûre, éviter de former des piles qui risquent de s'écrouler.


 Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement.

Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec le soin nécessaire permettant d'éviter de brusques contacts avec des pièces pointues.

 Lésions personnelles par suite de coupures, piqûres, abrasions.

Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service.

 Explosions, incendies ou intoxications dus à des fuites de gaz ou à une mauvaise évacuation des fumées.


 Dommages ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées.


Vider les composants pouvant contenir de l'eau chaude, activer au besoin les événements, avant toute intervention.

 Lésions personnelles dues à brûlures.


Procéder au détartrage des composants en suivant les recommandations de la fiche de sécurité du produit utilisé, aérer la pièce, porter des vêtements de protection, éviter de mélanger des produits entre eux,

protéger l'appareil et les objets avoisinants.

 Lésions personnelles par contact de la peau et des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs.

 Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de la corrosion par des substances acides.

En cas de présence d'une odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, couper l'alimentation électrique, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.

 Lésions personnelles en raison de brûlures, inhalation de fumée, intoxication. Explosions, incendies ou intoxications.

Cette appareil peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans et par des personnes à capacités physiques, mentales réduites et ayant peu d'expérience ou connaissance s'ils sont sous supervision et si des instructions ont été données pour l'utilisation sécuritaire de l'appareil et si les risques sont connus. Enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Nettoyage et entretien ne devraient pas être effectués par les enfants sans surveillance.

Avertissements avant l'installation

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique. Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude adapté à ses performances et à sa puissance.

Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages découlant d'une utilisation incorrecte ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et aux indications fournies par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens des suites d'une mauvaise installation de l'appareil.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.

Avant toute intervention d'entretien/réparation de la chaudière, couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur à la chaudière sur "OFF".

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées originales. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

En cas de travaux ou d'opérations d'entretien de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumées et de leurs accessoires, éteindre l'appareil en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur sur OFF et en fermant le robinet du gaz. Une fois que les travaux sont terminés, faire vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits et des dispositifs.

Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l'interrupteur extérieur sur "OFF".

Nettoyer avec un chiffon imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs, d'insecticides ou de produits toxiques. Pour un fonctionnement sûr, écologique et une économie d'énergie, veiller au respect de la réglementation en vigueur. En cas d'utilisation de kits ou d'options, il est recommandé de n'utiliser que des produits ou accessoires **CHAFFOTEAUX**.

Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire de :

- contrôler que le tuyau d'évacuation de fumées ne présente aucune éraflure et que l'évacuation d'autres appareils n'y est pas reliée, sauf si celui-ci a été réalisé à d'autres fins conformément aux normes en vigueur,
- veiller à ce qu'en cas de raccordement à des tuyaux d'évacuation de la fumée existants, ceux-ci soient parfaitement propres et ne présentent aucune scorie car si celles-ci se détachent, elles pourraient empêcher le passage des fumées et mettre les habitants en danger,
- veiller à ce qu'en cas de raccordement à des tuyaux d'évacuation de fumées non adaptés, un tuyau intérieur ait été posé,
- en cas d'eau très dure, il y a risque d'entartrage et de diminution par conséquent de l'efficacité de fonctionnement des composants de la chaudière.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 20°f, prévoir un traitement de l'eau.

Les chaudières de type B11bs sont à chambre de combustion ouverte et sont prévues pour être raccordées à un conduit d'évacuation des produits de combustion. L'air comburant est prélevé directement dans le local dans lequel l'appareil est installé. Ce type de chaudière ne peut être installé dans un local ne répondant pas aux prescriptions de ventilation appropriées.

L'évacuation des fumées est à tirage naturel. De plus, ce type de chaudière est équipé d'un dispositif de contrôle de l'évacuation correcte des produits de combustion.

Les chaudières de type B11 VMC sont à chambre de combustion ouverte et sont prévues pour être raccordées à un conduit de Ventilation Mécanique Contrôlée conforme aux réglementations et recommandations en vigueur.

L'air comburant est prélevé directement dans le local où la chaudière est installée. Les conditions de ventilation, les débits d'air extraits

par la ventilation mécanique sont définis par la réglementation en fonction de la puissance thermique de l'appareil installé.

Le débit d'extraction doit obligatoirement être réglé et contrôlé par l'installateur avant la mise en service de la chaudière.

Le fonctionnement des appareils à gaz raccordés à un conduit de VMC doit être asservi au bon fonctionnement de l'extraction (dispositif de sécurité collectif).

Les chaudières prévues pour être raccordées à un conduit de VMC sont munies d'un dispositif de sécurité qui bloque le fonctionnement de l'appareil lorsque les conditions provoquent des refoulements partiels (dispositif de sécurité individuel)

Principe de fonctionnement des sécurités VMC

Le dispositif de sécurité individuel est composé d'une sonde de température (thermostat) placée dans le coupe tirage qui, en cas de refoulement, est réchauffée par les produits de combustion et coupe l'alimentation électrique de l'électrovanne du bloc gaz.

Cela interdit tout allumage du brûleur et provoque une mise en sécurité de la chaudière.

Après refroidissement de la sonde, une intervention manuelle (sur le bouton de réarmement de la sécurité) est nécessaire pour la remise en fonction de la chaudière.

La chaudière doit aussi être arrêtée par le dispositif de sécurité collectif de l'immeuble en cas de déclenchement de celui-ci. En cas de défaut, ce dispositif non fourni, doit couper l'alimentation électrique de la chaudière.

La chaudière redémarre automatiquement dès que la sécurité collective a rétabli l'alimentation.

La chaudière doit être installée sur un mur en bon état. Il ne doit pas permettre l'accès aux parties électriques sous tension par l'arrière de la chaudière.

Pour ne pas entraver le fonctionnement correct de la chaudière, l'endroit prévu pour son installation doit respecter les valeurs limites de température et être protégé des conditions atmosphériques.

Les distances minimales qui permettent l'accès aux différentes parties de l'appareil doivent être respectées.

Il est également important de vérifier que la pression du gaz à la chaudière soit conforme.

Vérifier que la pression maximale de l'alimentation en eau ne dépasse pas 5 bars. Dans le cas contraire, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression.

Réglementation à respecter - conseils de sécurité

1. Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur notamment :

- Arrêté du 2 août 1977 modifié

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

- Norme DTU P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 juillet 1984)

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100

Installations électriques à basse tension-Règles.

2. Etablissements recevant du public

Conditions réglementaires d'installation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales :

- Articles GZ

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés

- Articles CH

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Chaudières atmosphériques type B11 (sans ventilateur) et appareils d'extraction d'air

Si des appareils d'extraction d'air vers l'extérieur (hottes aspirantes, extracteurs d'air, etc...) sont installés, ne pas oublier que l'aspiration ne doit pas créer de dépression dans la pièce où se trouve la chaudière.

Si un de ces appareils fonctionne en même temps que la chaudière, il risquerait de se produire un refoulement des fumées. Dans ce cas, l'implantation d'un **dispositif de verrouillage** est indispensable.

Raccordement à un conduit type shunt ou Alsace (INOA S)

Respecter les textes réglementaires suivants :

- Arrêté du 22 octobre 1969

- Arrêté du 2 octobre 1977

Raccordement à une VMC

(modèle VMC-gaz uniquement)

Respecter les textes réglementaires suivants :

- Décret n° 69-596 du 14 juin 1969

- Arrêté du 22 octobre 1969

- Arrêté du 24 mars 1982


- Arrêté du 30 mai 1989


- DTU 68.1 Installations VMC (conception)

- DTU 68.2 Installations VMC (exécution)


Nettoyage de l'installation de chauffage

Dans le cas d'une installation ancienne il est conseillé de procéder à un nettoyage de l'installation afin de retirer les éventuels résidus qui pourraient compromettre le fonctionnement de la chaudière. Veiller à ce que le vase d'expansion dispose d'une capacité suffisante pour le volume d'eau de l'installation.

 L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être effectuées par un professionnel conformément aux réglementations en matière d'installation en vigueur dans le pays et aux réglementations éventuelles des autorités locales et des organismes préposés à la santé publique.

 Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

 **ATTENTION**
Aucun objet inflammable ne doit se trouver à proximité de la chaudière. S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé, sont conformes aux normes en vigueur.

Si des poussières et/ou vapeurs nocives se trouvent dans le local où la chaudière est installée, celle-ci devra fonctionner à l'aide d'un autre circuit d'air.


Marquage CE

La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences de la directive :

- 2009/142/CEE - sur les appareils à gaz
- 2004/108/CEE - sur la compatibilité électromagnétique
- 92/42/CEE - sur le rendement énergétique
 - Seul l'article 7 (§ 2), l'article 8 et des annexes III à V
- 2009/125/CE Energy related Products
- 813/2013 Règlement délégué (UE) Nr. 811/2013
- 2006/95/CEE - sur la sécurité électrique

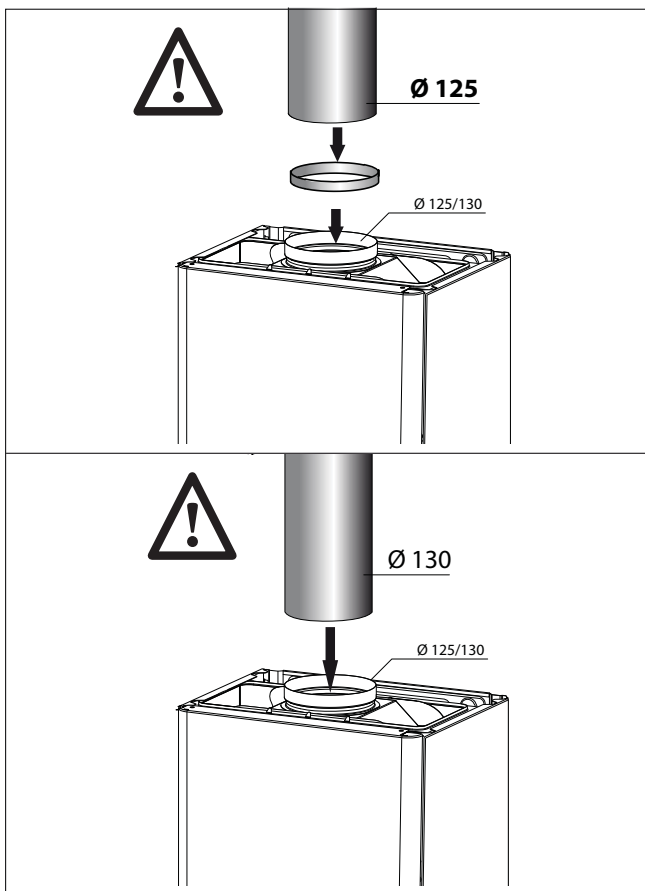
Raccordement évacuation

La chaudière doit être raccordée à un conduit d'évacuation des gaz brûlés conforme aux réglementations applicables en la matière. Contrôlez la bonne évacuation des gaz brûlés et mesurez le contenu de CO₂ au débit thermique nominal. Cette valeur ne doit pas dépasser la valeur indiquée dans le tableau des CARACTERISTIQUES TECHNIQUES. Si cette valeur s'avère supérieure, faites procéder à un contrôle de l'efficacité du système d'évacuation des gaz brûlés. Au cas où vous n'arriveriez pas à ramener la valeur de CO₂ aux niveaux indiqués par le tableau CARACTERISTIQUES TECHNIQUES, ne mettez pas en marche l'appareil.

ATTENTION 
S'ASSURER QUE LES PASSAGES D'ÉVACUATION ET DE VENTILATION NE SOIENT PAS OBSTRUÉS.
S'ASSURER QUE LES CONDUITS DE D'ÉVACUATION N'AIENT PAS DE PERTES.

ATTENTION!!

NE PAS OUBLIER D'INSTALLER LE COLLERETTE D'ADAPTATION FOURNIE AVEC LA CHAUDIÈRE.



Raccordement électrique

Pour une plus grande sécurité, faire effectuer un contrôle rigoureux de l'installation électrique par un personnel qualifié.

Le constructeur n'est pas responsable des éventuels dommages provoqués par une installation qui n'a pas été reliée à la terre ou en raison d'anomalies au niveau de l'alimentation électrique.

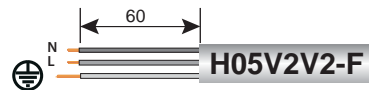
Vérifier que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée par la chaudière et indiquée sur la plaque signalétique.

Le raccordement électrique doit être réalisés à l'aide d'un raccordement fixe (ne pas utiliser de prise mobile) et dotés d'un interrupteur bipolaire disposant d'une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

Veiller à ce que la section des câbles soit supérieure ou à 0,75 mm².

Il est indispensable de relier l'appareil à une installation de mise à la terre efficace pour garantir la sécurité de l'appareil.

Raccorder le câble d'alimentation fourni à un réseau 230V-50Hz et veiller à respecter la polarisation L-N et le raccordement à la terre.



Important : Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

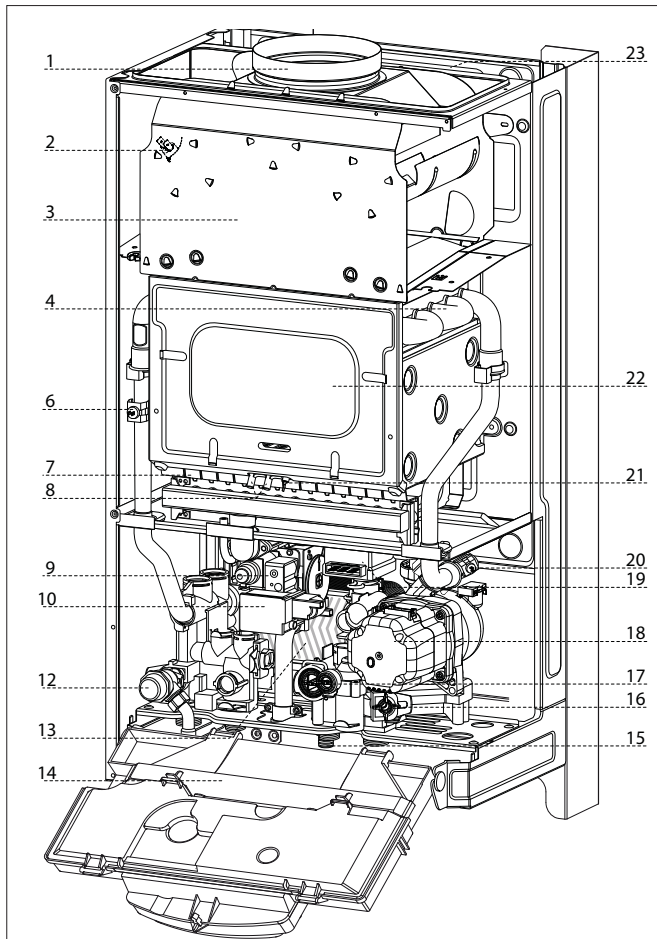
Les prises multiples, rallonges et adaptateurs sont interdits.

Il est interdit d'utiliser les tubes de l'installation hydraulique, de chauffage ou du gaz pour la mise à la terre de l'appareil.

La chaudière n'est pas protégée contre la foudre.

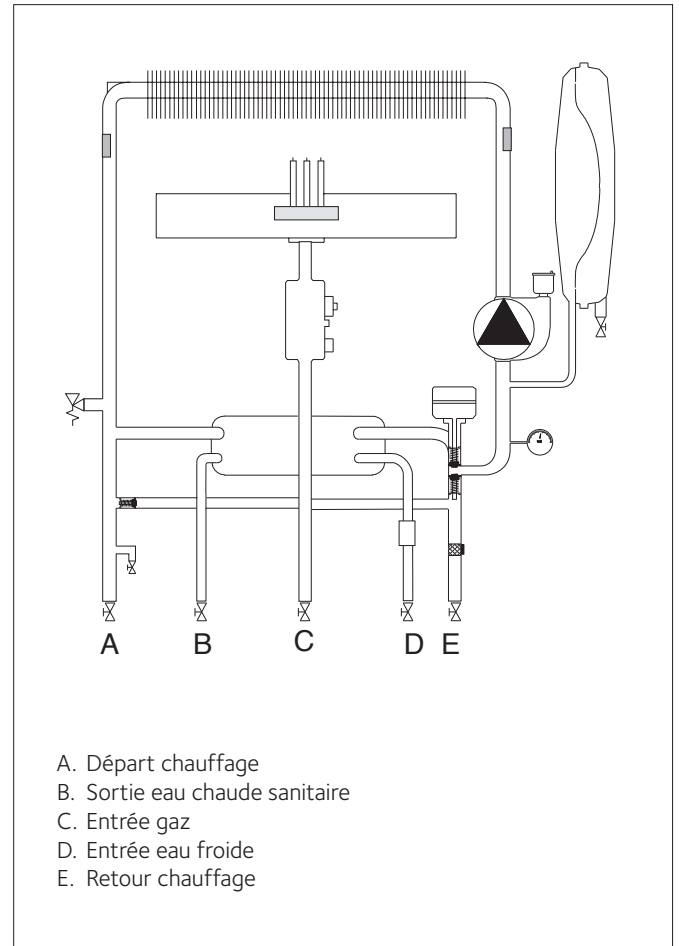
S'il faut changer les fusibles, utiliser des fusibles de type rapides.

VUE GLOBALE

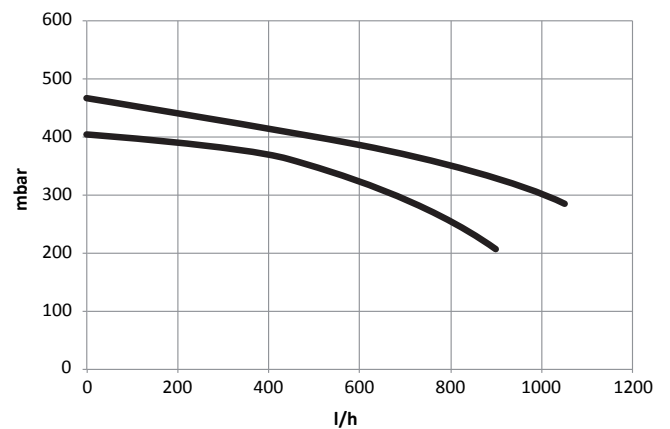


1. Collecteur sortie fumée
2. Détecteur d'anomalie de tirage (25 CF)
2. Thermostat de sécurité VMC (modèle 24 VMC)
3. Hotte fumée
4. Échangeur primaire
6. Sonde sortie échangeur principal
7. Brûleur
8. Électrodes d'allumage
9. Vanne gaz
10. Allumeur
12. Soupape de sécurité
13. Échangeur sanitaire
14. Boîtier électrique
15. Robinet de vidange
16. Filtre chauffage
17. Débistat sanitaire
18. Pompe et purgeur automatique
19. Vanne distributrice
20. Sonde entrée échangeur principal
21. Electrode d'ionisation
22. Chambre de combustion
23. Vase d'expansion

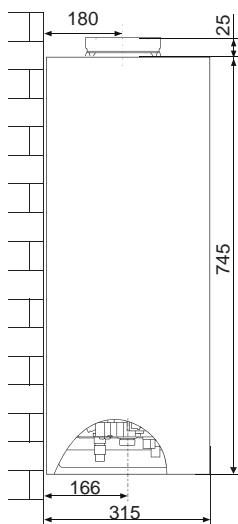
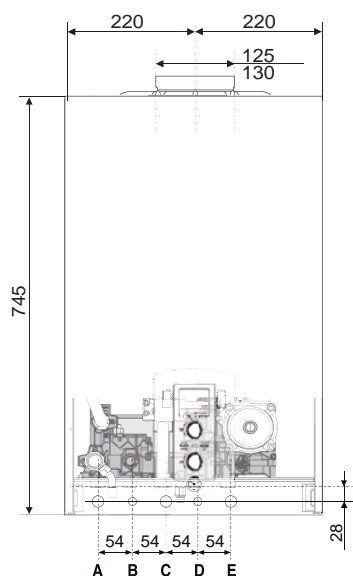
SCHÉMA DE PRINCIPE



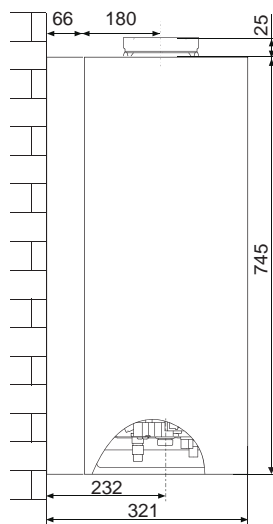
Pression disponible



DIMENSIONS



installation neuve
(san Kit écarteur)

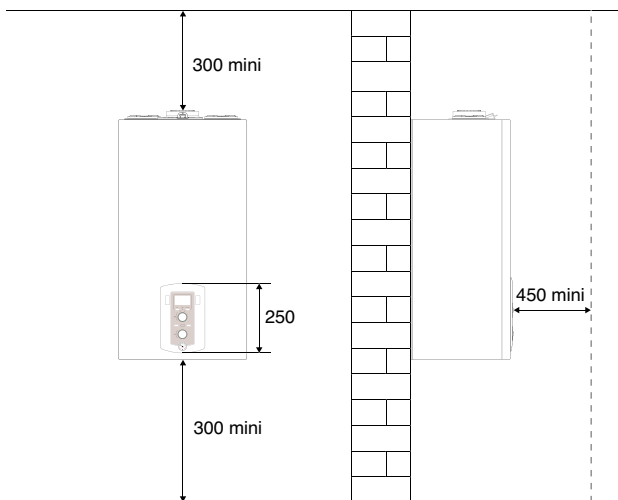


remplacement
(avec Kit écarteur)

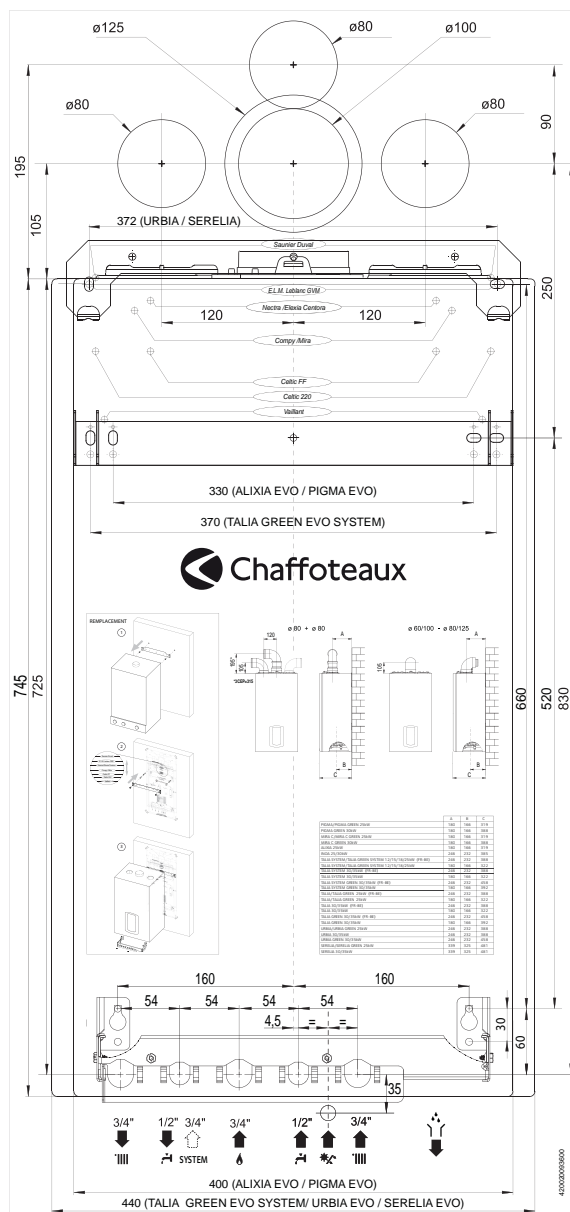
- A. Départ chauffage
- B. Sortie eau chaude sanitaire
- C. Entrée gaz
- D. Entrée eau froide
- E. Retour chauffage

Distances minimales pour l'installation

Afin de permettre l'entretien de la chaudière, il est nécessaire de respecter les distances minimales figurant dans le schéma. Pour positionner la chaudière correctement, utiliser un niveau.



Gabarit de pose



Pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage

En cas de passage de tuyauteries derrière la chaudière, il est nécessaire d'utiliser le kit d'écartement mural livré avec la chaudière.

Préfabrication

Pour la pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage :
- présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci (gabarit page précédente).

Raccordement des canalisations

Les douilles de raccordement ne sont pas incluses dans le kit de préfabrication.

Divers jeux de douilles sont disponibles chez les grossistes.

- 1ère installation
- remplacement de chaudière Chaffoteaux
- remplacement de chaudière autres marques

Une fois la barrette fixée au mur, vous avez la possibilité de régler l'écartement de la position des robinets de la barrette en dévissant les 2 vis latérales, ensuite vous pouvez raccorder les douilles de raccordements et procéder au remplissage de l'installation ainsi qu'à la vérification de l'étanchéité des circuits eau et gaz sans avoir à raccorder la chaudière.

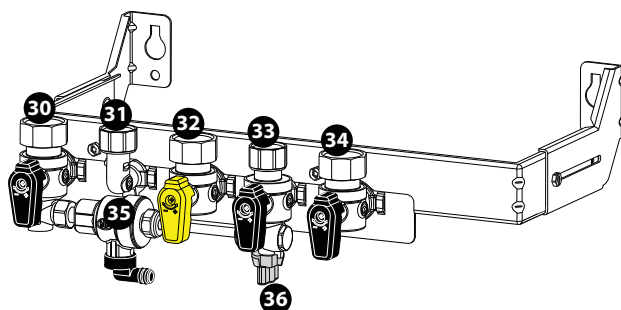
Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses.

Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

Le traitement complet de l'installation de chauffage est conseillé dès la mise en service afin de maintenir un PH entre 9 et 9,5.

Description de la barrette robinetterie



Robinets représentés OUVERT

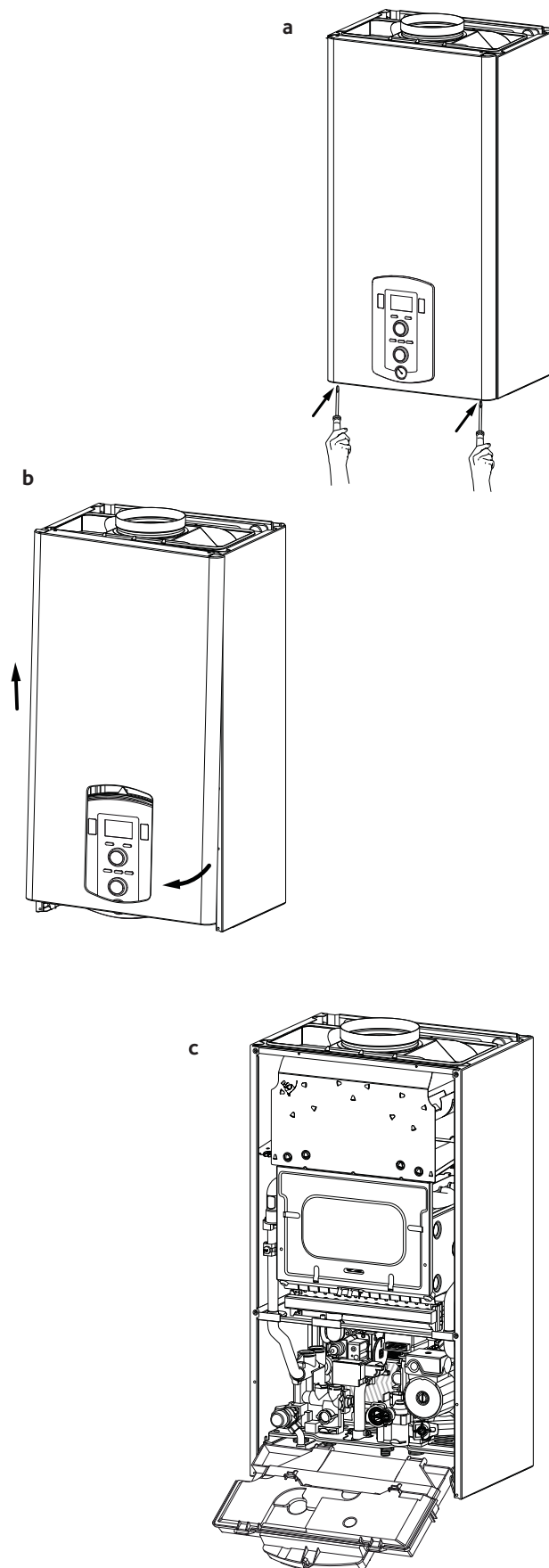
- 30. Robinet départ chauffage
- 31. Départ eau chaude sanitaire
- 32. Robinet gaz (manette jaune)
- 33. Robinet d'alimentation eau-froide
- 34. Robinet retour chauffage
- 35. Disconnecteur
- 36. Robinet de remplissage et d'isolement du circuit chauffage (boutons gris)

Instructions pour démontage de l'habillage et inspection de l'appareil.

Avant toute intervention dans la chaudière, couper l'alimentation électrique par l'interrupteur bipolaire extérieur et fermer le robinet gaz.

Pour accéder à l'intérieur de la chaudière :

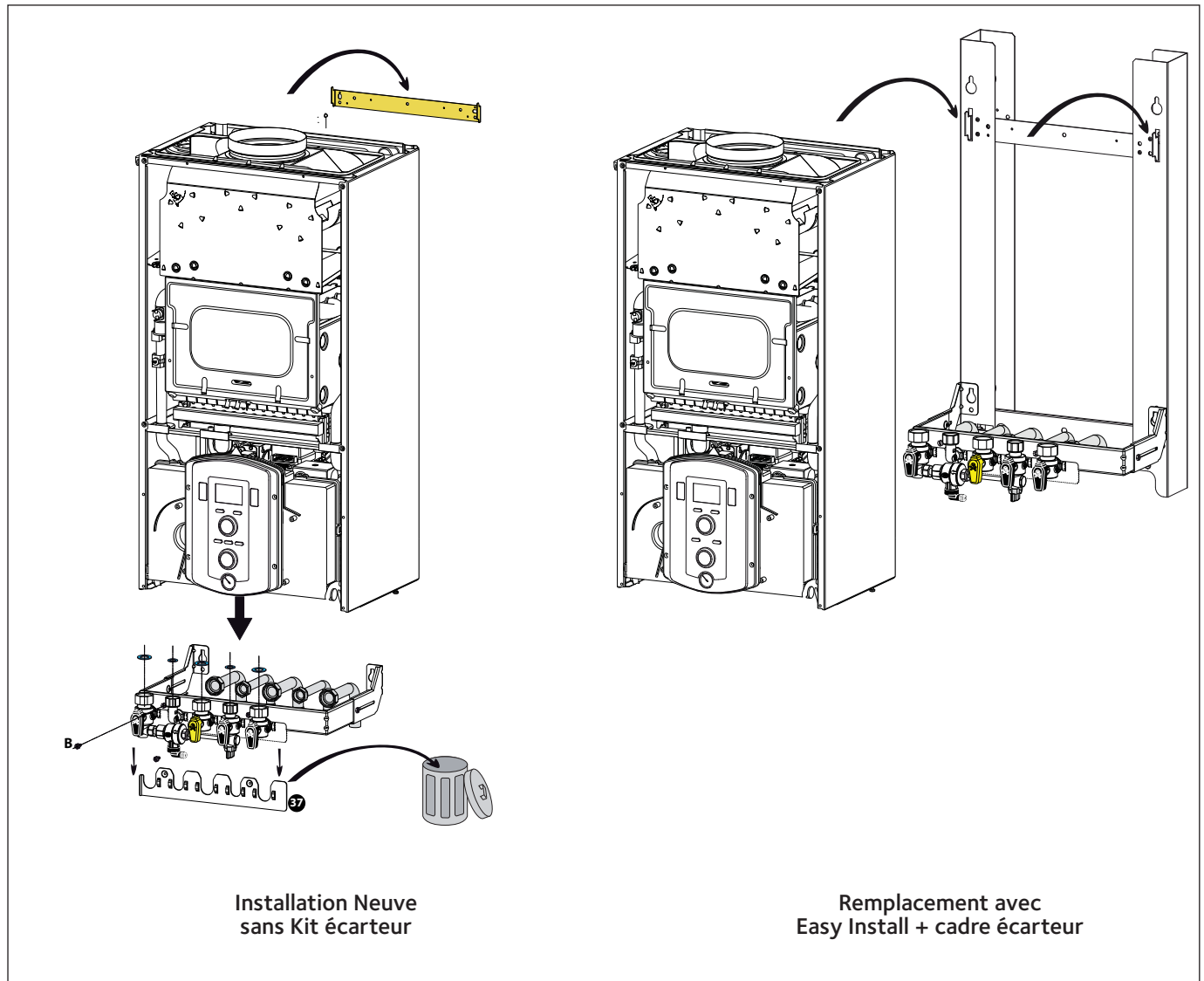
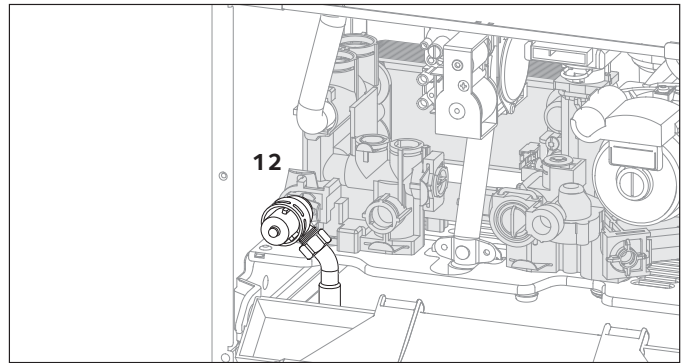
- dévisser les deux vis du panneau avant (a), tirer le panneau vers l'avant et le décrocher des pions supérieurs (b),
- pivoter le boîtier électronique en le tirant vers l'avant (c).



Pose de la chaudière

- déposer la façade de l'appareil
- dévisser les 2 vis **B**, retirer le peigne **37** de la barrette pour libérer les raccords et le jeter
- présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci.
- mettre en place les différents joints
- serrer les robinets et raccords de la barrette sur les raccords de la platine de la chaudière

L'orifice de vidange du disconnecteur **35** et la soupape de sécurité chauffage **12** doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.



Installation Neuve sans Kit écarteur

Remplacement avec Easy Install + cadre écarteur

Raccordement électrique

⚠ Avant toute intervention dans la chaudière, couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur sur "OFF".
Respecter les connexions neutre phase.

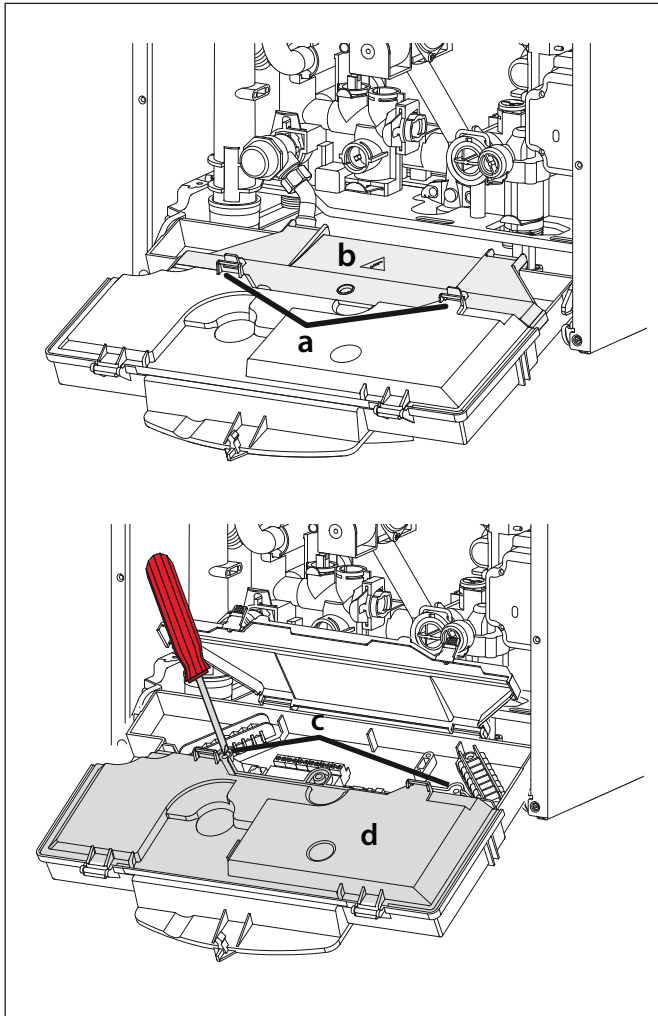
Alimentation 230 V + terre

Le raccordement s'effectue avec un câble 2 P+ T fourni avec l'appareil, connecté sur la carte principale du boîtier électrique.

Raccordement des périphériques

Pour accéder à la barrette de raccordement des périphériques procéder comme suit :

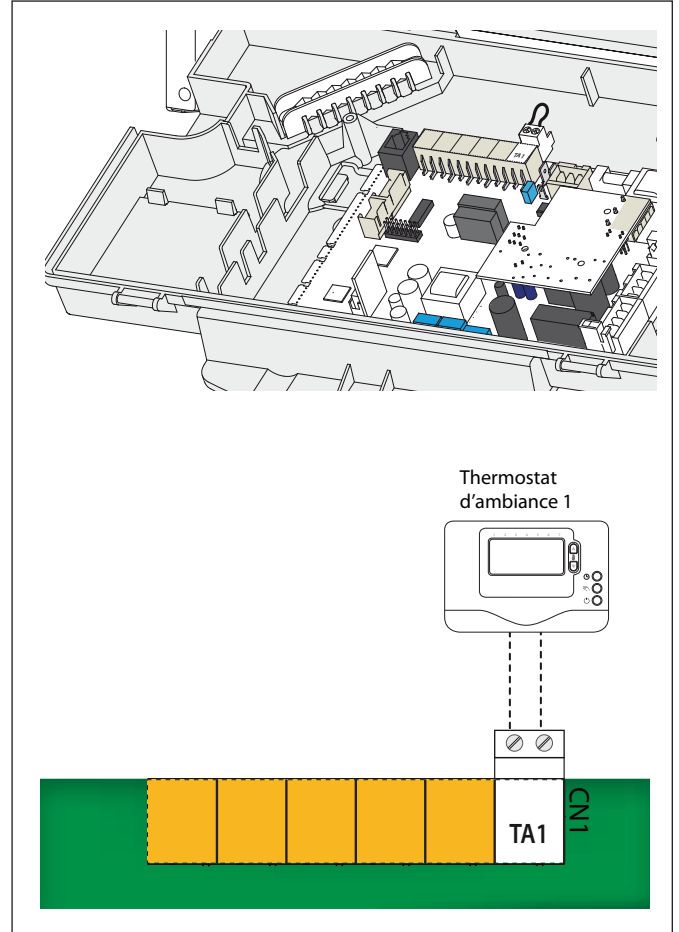
- basculer le boîtier électrique vers l'avant
- dévisser les trois vis du couvercle arrière du boîtier électrique
- pousser sur les 2 clips (rep. a), puis faire une rotation au couvercle (rep. b) afin d'accéder aux connexions des périphériques
- dévisser les deux vis (rep. c) et retirer le couvercle afin d'accéder à la carte électronique.



On y trouve les connexions pour :

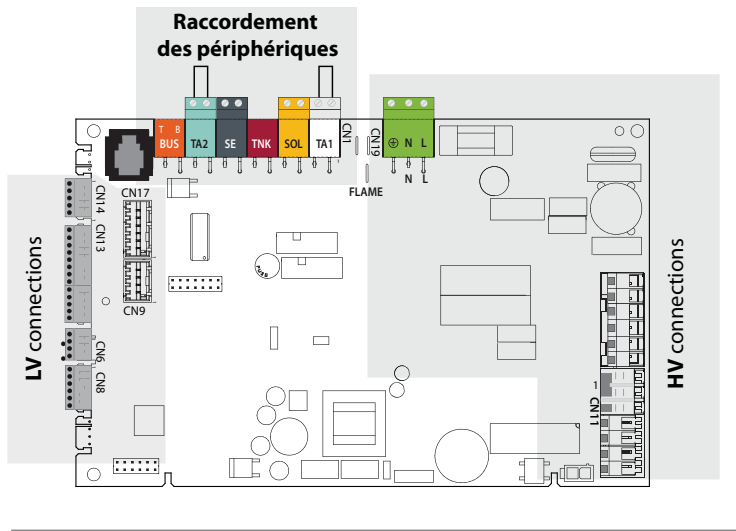
TA1 - thermostat d'ambiance 1

Pour plus d'informations sur les accessoires disponibles, consulter nos catalogues spécifiques



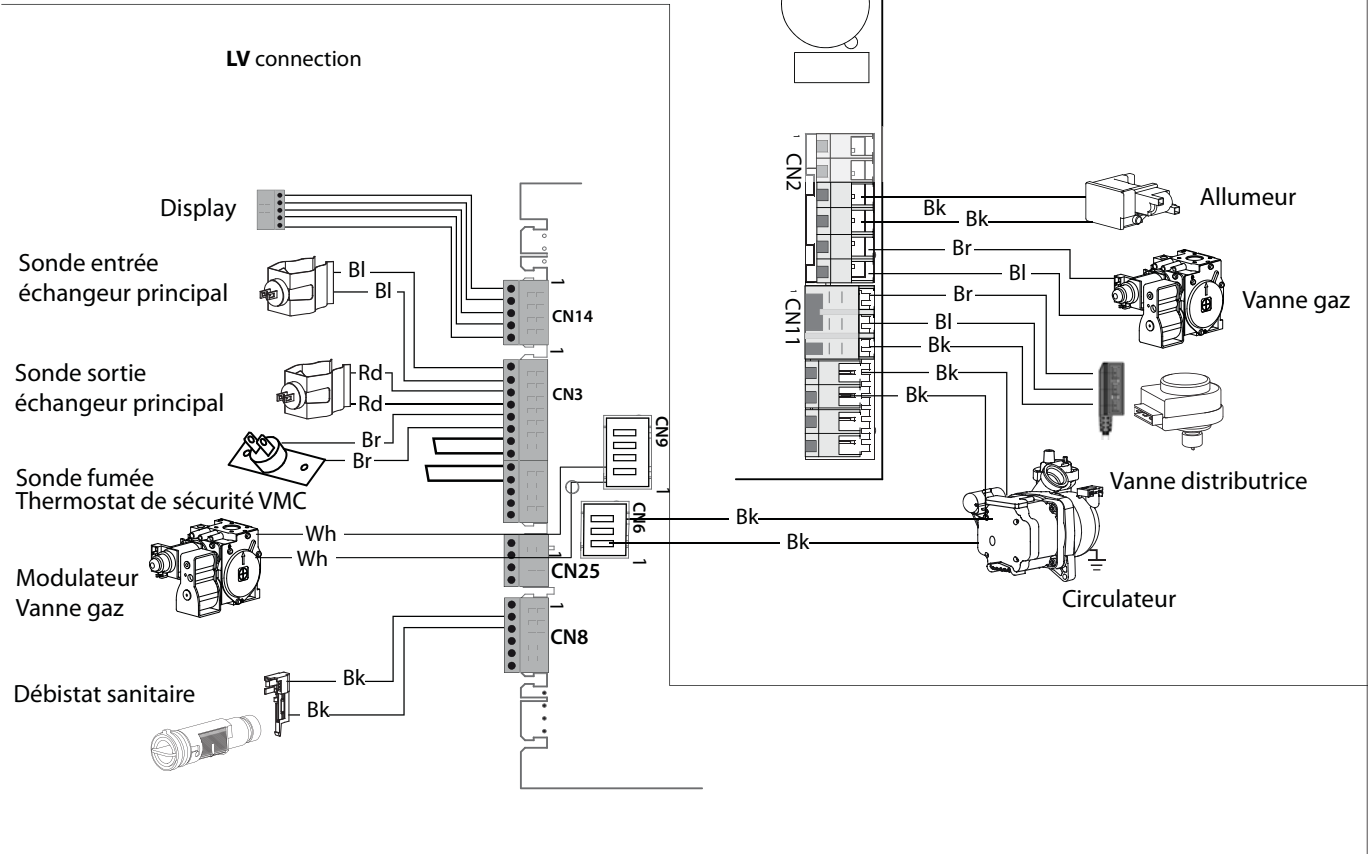
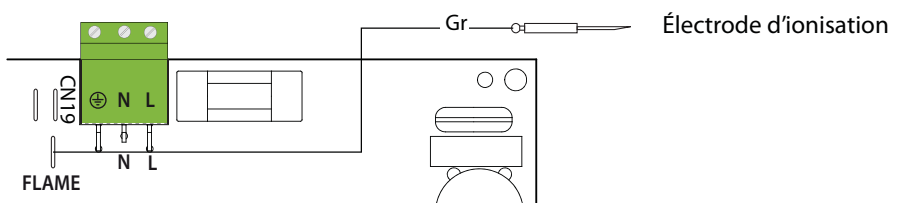
Raccordement thermostat d'ambiance

- basculer le boîtier électrique vers l'avant
- ouvrir le bornier à l'aide d'un tournevis
- raccorder le TA à la place du shunt sur le domino TA1
- refermer le bornier, rebasculer le boîtier électrique et remonter la façade.



- Bk = Noir
- Rd = Rouge
- Gr = Vert
- Bl = Bleu
- Br = Marron
- Wh = Blanc
- Gry = Gris

HV connection



Préparation à la mise en route

Circuit sanitaire

- ouvrir le robinet d'eau froide (33)
- purger l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude et vérifier les étanchéités

Circuit chauffage

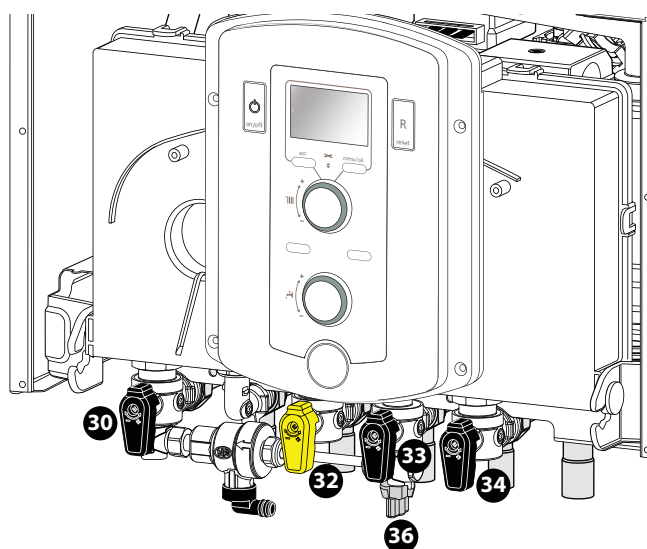
- ouvrir les robinets départ chauffage (30) et retour chauffage (34)
- ouvrir le robinet de remplissage (36)
- refermer ces robinets lorsque l'aiguille du manomètre se situe à la pression désirée
- purger l'installation, rétablir la pression et vérifier les étanchéités

Circuit gaz

- ouvrir le robinet gaz (32)
- purger le circuit gaz
- vérifier les étanchéités sur toute la ligne gaz

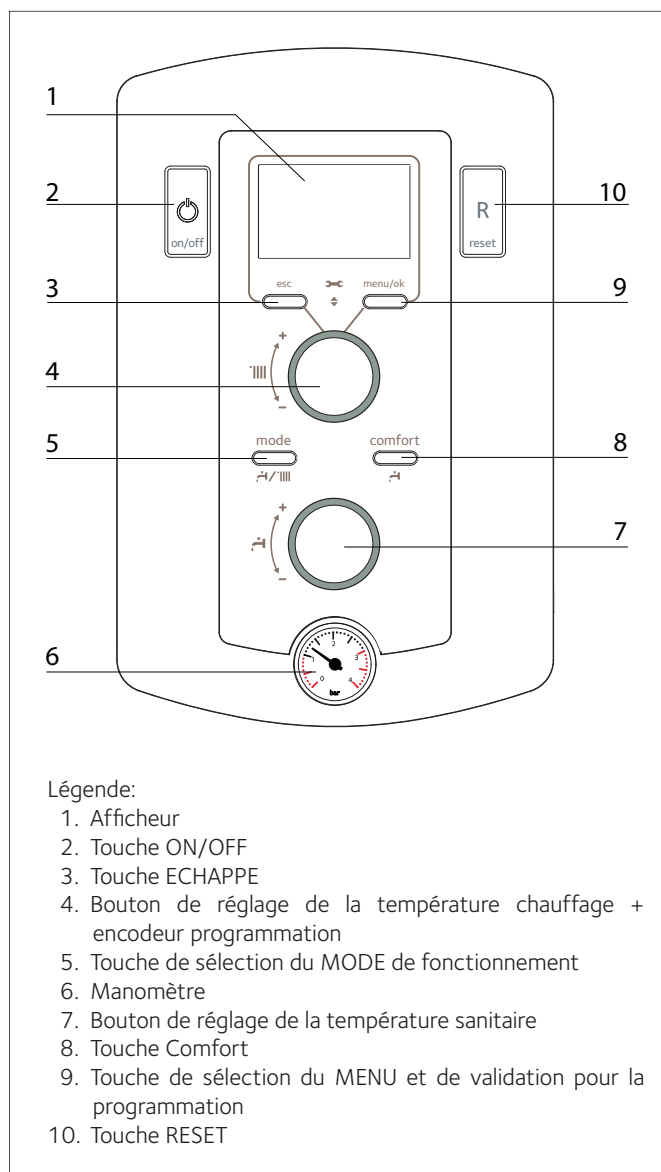
Circuit électrique

- vérifier que la tension et la fréquence d'alimentation coïncident avec les données rapportées sur la plaque de la chaudière.
- basculer le commutateur bipolaire externe sur ON.



Réglages et mise en route

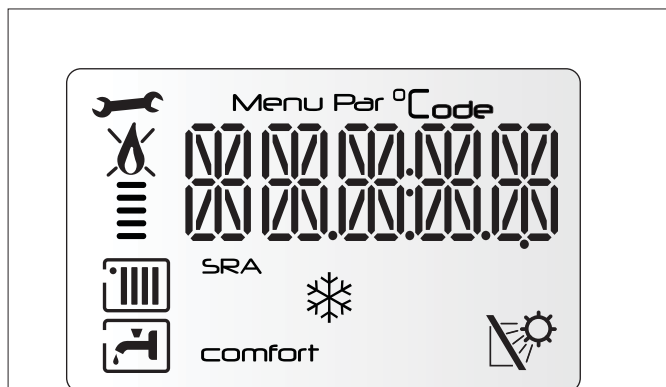
TABLEAU DE COMMANDE



Légende:

1. Afficheur
2. Touche ON/OFF
3. Touche ECHAPPE
4. Bouton de réglage de la température chauffage + encodeur programmation
5. Touche de sélection du MODE de fonctionnement
6. Manomètre
7. Bouton de réglage de la température sanitaire
8. Touche Comfort
9. Touche de sélection du MENU et de validation pour la programmation
10. Touche RESET

AFFICHEUR



Légende

	- statut chaudière et indication température (°C) - signalisation code d'erreur (Err) - réglage menu
	Demande intervention assistance technique
	Flamme non barrée: chaudière allumée et indication puissance utilisée. Flamme barrée : fonctionnement bloquée
	Fonctionnement en mode chauffage
	Demande chauffage active
	Fonctionnement en mode eau chaude sanitaire
	Demande eau chaude sanitaire active
confort	Affichage fonction sanitaire Comfort ou Eco activée
OFF	Chaudière à l'arrêt avec fonction hors-gel actif
	Fonction hors gel activée
	Kit solaire raccordé (option)

Presser la touche MARCHE / VEILLE 2 l'afficheur s'allume.



Les modalités de fonctionnement sont visualisées à travers les pictogrammes:

	hiver
	été

Les deux chiffres indiquent :

- en mode chauffage, la température de sortie d'échangeur principal
 - en demande sanitaire la température eau chaude sanitaire réglée
- La chaudière signale aussi l'activation de certaines fonctions:

<i>Fonction dégazage</i>	
<i>Post-circulation chauffage</i>	
<i>Post-circulation sanitaire</i>	

Mettre en fonction la chaudière en activant le fonctionnement **Été**, **Hiver** par la touche MODE 5.

Fonction Dégazage

S'assurer que la chaudière est en Stand-by, sans aucune demande chauffage ou sanitaire.

Appuyer sur la touche ESC sur le tableau de bord pendant 5 secondes, la chaudière active un cycle de dégazage d'environ 7 minutes. La fonction peut être interrompue en appuyant sur la touche Esc. Si nécessaire il est possible d'activer un nouveau cycle.

Fonction Ramonage et analyse de la combustion

La chaudière dispose, sur la partie extérieure du collecteur évacuation fumées, de deux trappes de visite pour mesurer la température des gaz brûlés et de l'air comburant, les concentrations de O₂ et CO₂, etc.

Pour accéder aux trappes susmentionnées, dévisser la vis frontale et enlever la plaquette métallique munie d'un joint d'étanchéité.

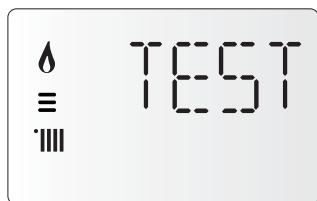
Pour atteindre des conditions d'essai optimales, avec une puissance maximum de chauffage, activer la fonction ramonage (*appuyer sur la touche RESET (10) pendant 10 secondes, sur l'afficheur apparaît TEST et le pictogramme IIII*) la chaudière reviendra automatiquement à son fonctionnement normal au bout de 30 minutes.

A la fin, remonter correctement la plaquette métallique et vérifier son étanchéité.

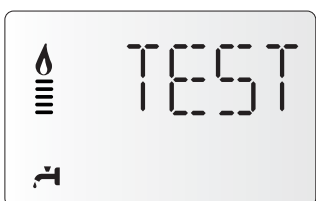
Fonction ramonage

La carte électronique permet de forcer l'appareil à la puissance mini ou maxi.

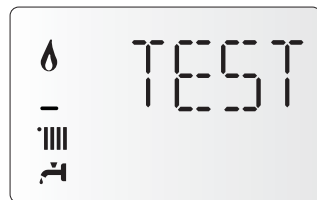
Activer la fonction ramonage en appuyant sur la touche **Reset (10)** pendant 10 secondes, la chaudière passe à la puissance maxi chauffage, sur l'afficheur apparaît :



Pour sélectionner la fonction à la puissance maxi sanitaire, tourner l'encodeur (4), sur l'afficheur apparaît :



Pour sélectionner la fonction à la puissance mini, tourner l'encodeur (4), sur l'afficheur apparaît :



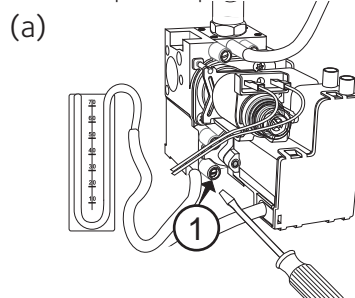
La fonction se désactive automatiquement après 10 minutes ou en appuyant sur la touche **Reset (10)**.

ATTENTION! En activant la fonction ramonage, la température de l'eau envoyée dans l'installation est limitée à 88°C, il faut donc faire attention dans le cas des installations basse température.

Vérification du réglage gaz

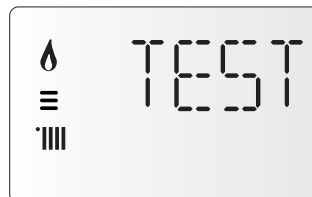
Contrôle de la pression d'alimentation.

1. Desserrer la vis "1" (a) et insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.



2. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum.

Activer la fonction "ramonage", appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche:

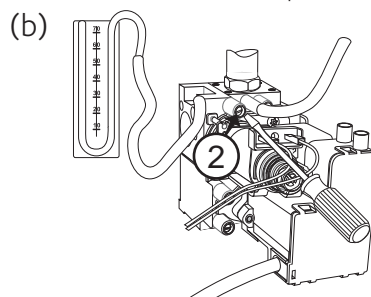


La pression d'alimentation gaz doit correspondre à celle prévue pour lequel la chaudière a été conçue.

3. Une fois le contrôle terminé, serrer la vis "1" et vérifier l'étanchéité.
4. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.

Contrôle de la pression maximale sanitaire

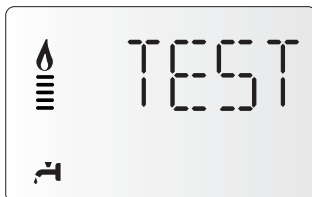
1. Pour contrôler la puissance maximale, insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.



2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum sanitaire.

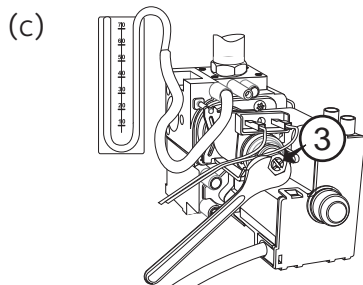
Activer la fonction "ramonage" - appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche TEST et le pictogramme IIII,

Tourner l'encodeur pour activer la chaudière à sa puissance maximum sanitaire, l'écran affiche TEST et le pictogramme et :



La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue.

Si les données ne correspondent pas, retirer le couvercle de protection et tourner la vis de réglage "3" (c).



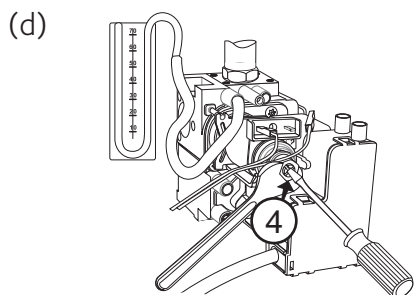
4. Remonter le couvercle de protection du modulateur.
5. Reconnecter le tube de compensation.
6. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.

Contrôle de la puissance minimale

1. Pour contrôler la puissance minimale, insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.
2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance minimum
Activer la fonction "ramonage" - appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche TEST et le pictogramme

tourner l'encodeur pour activer la chaudière à la puissance minimum - l'écran affiche TEST et les pictogrammes et .

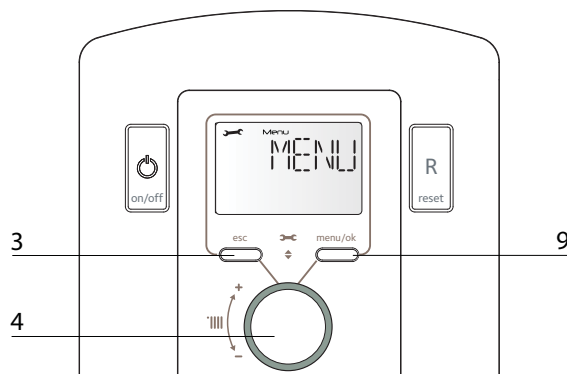
Déconnecter un câble du modulateur (d).



La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue. Si les données ne correspondent pas, tourner la vis de réglage "4" (d).

4. Reconnecter le câble du modulateur.
5. Reconnecter le tube de compensation.
6. La fonction de ramonage est automatiquement désactivée au bout de 30 minutes.
7. Reconnecter le tube de compensation.

- menu 2 - Paramètre chaudière
- sous-menu 3 - paramètre 1
Réglage puissance chauffage maxi
- sous-menu 2 - paramètre 0
Réglage allumage lent
- sous-menu 3 - paramètre 5
Réglage retard allumage chauffage
- sous-menu 3 - paramètre 0
Réglage puissance chauffage absolue



3. Touche ECHAPPE
4. Encodeur programmation
9. Touche de sélection du MENU et de validation pour la programmation

L'accès et la modification des divers paramètres est effectué à travers la touche MENU et l'encodeur 4.

Sur l'afficheur sera visualisé la description des menus et des différents paramètres.

Le numéro des menus et des paramètres correspondants est indiqué sur l'afficheur.

(Encodeur : Bouton de réglage permettant d'augmenter ou diminuer la valeur de réglage)

ATTENTION



REFERMER HERMÉTIQUEMENT LES
OUVERTURES PERMETTANT LA LECTURE
DES INDICATIONS DE PRESSION OU DE
RÉGULATION DU GAZ.

Réglage de la puissance chauffage maximale

Ce paramètre limite la puissance utile de la chaudière.

Le pourcentage équivaut à une valeur de puissance comprise entre la puissance mini (0) et la puissance nominale (100) indiquée dans le graphique ci-dessous.

Pour contrôler la puissance maxi chauffage de la chaudière, accéder au menu 2/sous menu 3/paramètre 1.

Allumage lent

Ce paramètre limite la puissance utile de la chaudière en phase d'allumage.

Le pourcentage équivaut à une valeur de puissance utile comprise entre la puissance mini (0) et la puissance maxi (100)

Pour contrôler l'allumage lent de la chaudière, accéder au menu 2/ sous menu 2/paramètre 0.

Réglage du retard à l'allumage chauffage

Ce paramètre - menu 2/sous menu 3/paramètre 5, permet de régler en manuel (0) ou en automatique (1) le temps d'attente avant un prochain réallumage du brûleur après extinction afin de se rapprocher de la température de consigne.

En sélectionnant manuel, il est possible de régler l'anticycle sur le paramètre 2/sous menu 3/paramètre 6 de 0 à 7 minutes.


En sélectionnant automatique, l'anticycle sera calculé automatiquement par la chaudière sur la base de la température de consigne.

Le tableau indique la relation existant entre la pression du gaz au brûleur et la puissance de la chaudière en mode chauffage.

Réglage de la puissance chauffage absolue

(Seulement en cas de changement de carte électronique).

Pour régler/modifier la puissance chauffage absolue, accéder à la vanne gaz et procéder comme suit :

1. Insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.
2. Déconnecter le tuyau de compensation de la chambre à air.
3. Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum chauffage. Activer la fonction "ramonage" (appuyer sur la touche RESET pendant 10 secondes, l'écran affiche TEST et le pictogramme ). La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue dans le tableau "réglage du gaz" pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue.
4. Reconnecter le tube de compensation.
5. La fonction ramonage est automatiquement désactivée au bout de 5 minutes.

Les graphiques indiquent la relation existant entre la pression du gaz au brûleur et la puissance de la chaudière en mode chauffage.

Pression gaz chauffage		(* Réglable avec le paramètre 231)								
Gaz	Puissance chaudière (kW)	9,9	12	14	16	18	20	22	23,7	
	INOA 25 CF / S 25 CF INOA 24 VMC	G20	mbar	2,9	4,2	5,8	7,5	9,6	10,8	13,0
Puissance chauffage réglable (*)			0	43	49	55	60	63	68	71
G25		mbar	4,6	6,7	9,1	11,9	15,0	16,4	19,9	23,0
		Puissance chauffage réglable (*)	40	47	54	59	65	70	75	78
G30		mbar	5,5	8,0	11	14,3	18,1	18,9	22,9	26,5
		Puissance chauffage réglable (*)	0	54	61	67	73	75	80	84
G31	mbar	6,9	10,1	13,7	18,0	22,7	24,3	29,3	34,0	
	Puissance chauffage réglable (*)	49	56	63	70	76	80	87	93	
INOA 25 CF / 24 VMC GPO	Gaz	Puissance chaudière (kW)	10,3	12,4	14,6	16,0	18,5	20	22	23,3
	G130	mbar	0,7	1,0	1,4	1,7	2,3	2,4	2,8	3,1
		Puissance chauffage réglable (*)	0	29	34	38	42	50	60	99

Tableau récapitulatif transformation gaz

	INOA 25 CF - INOA 24 VMC INOA S 25 CF				
	G20	G25	G30	G31	
Indice de Wobbe inférieur (15 °C;1013mbar) (MJ/m ³)	45,67	37,38	80,58	70,69	
Pression nominale d'alimentation	20	25	28/30	37	
Pression gaz au brûleur maximale - minimale (mbar)					
Maxi sanitaire	17,75	23,0	27,8	35,6	
Maxi chauffage absolue (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 0)	15,08 (69)	23,0 (64)	26,5 (84)	34,0 (91)	
Mini	2,9	4,6	5,5	6,9	
Allumage lent mbar (menu 2/ sous-menu 2/ paramètre 0)	2,9 (0)	4,6 (0)	5,5 (0)	6,9 (0)	
Puissance chauffage maximale (menu 2/ sous-menu 3/ parametre 1)	77	78	74	78	
Retard à l'allumage chauffage (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 5)	automatique				
N° injecteur	13				
Opercule du bloc gaz diamètre ø	6,3		SANS		
ø injecteur(mm)	1,25		0,76	0,76	
Consommation (15 °C, 1013 mbar) (G.N.= m ³ /h) (GPL = Kg/h)	max sanitaire	2,86	3,32	2,13	2,10
	max chauffage	2,73	3,18	2,03	2,0
	min	1,16	1,35	0,87	0,85

	INOA 25 CF GPO	INOA 24 CF VMC GPO
	G20	G20
Indice de Wobbe inférieur (15 °C;1013mbar) (MJ/m ³)	22,14	
Pression nominale d'alimentation	8	
Pression gaz au brûleur maximale - minimale (mbar)		
Maxi sanitaire	3,28	
Maxi chauffage absolue (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 0)	3,10 (99)	
Mini	0,71	
Allumage lent mbar (menu 2/ sous-menu 2/ paramètre 0)	0,71 (0)	
Puissance chauffage maximale (menu 2/ sous-menu 3/ parametre 1)	34	
Retard à l'allumage chauffage (menu 2/ sous-menu 3/ paramètre 5)	automatique	
N° injecteur	15	
Opercule du bloc gaz diamètre ø	NO	
ø injecteur(mm)	2,7	
Consommation (15 °C, 1013 mbar) (G.N.= m ³ /h) (GPL = Kg/h)	max sanitaire	4,11
	max chauffage	3,93
	min	1,83

Changement de Gaz INOA 25 CF GPO - INOA 24 CF VMC GPO Le changement de gaz est interdit.

Changement de Gaz INOA 25 CF - 24 VMC - S 25 CF

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz propane. Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié. Les opérations de transformation sont les suivantes :

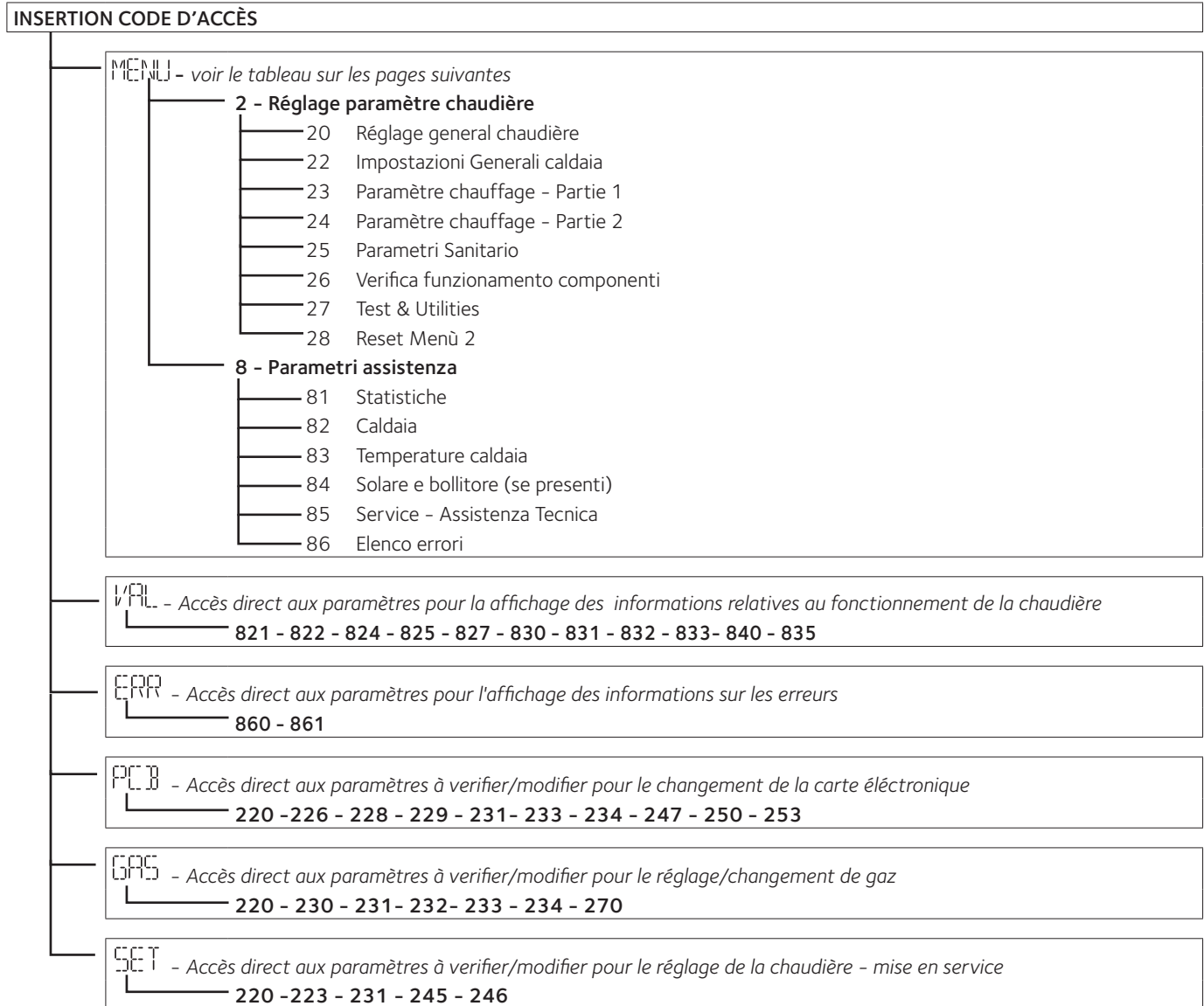
1. couper l'alimentation de la chaudière en pressant la touche On/Off,
2. basculer le commutateur bipolaire externe sur OFF,
3. fermer le robinet de gaz,
4. accéder à la chambre de combustion, comme indiqué au paragraphe "Instructions pour démontage de l'habillage et inspection de l'appareil",
5. changer les injecteurs et coller l'étiquette comme indiqué dans les instructions du kit de transformation,
6. vérifier l'étanchéité gaz,
7. mettre en fonction l'appareil,
8. vérifier le réglage du gaz comme indiqué au paragraphe "Réglage gaz" :
 - vérifier le réglage à la puissance maximum en sanitaire,
 - vérifier le réglage à la puissance minimum,
 - vérifier le réglage de la puissance chauffage absolue,
 - vérifier le réglage de la puissance chauffage maximale,
 - vérifier le réglage de l'allumage lent,
 - vérifier le réglage du retard à l'allumage chauffage.
9. effectuer l'analyse de la combustion.

Accès au menu professionnel

La chaudière permet de gérer de manière complète le système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

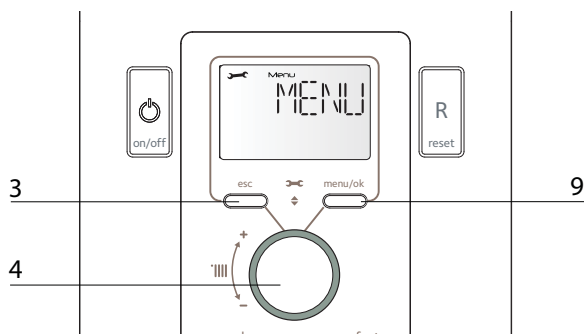
La navigation à l'intérieur des menus permet de personnaliser le réglage en optimisant le fonctionnement pour un maximum de confort et d'économie.

En outre, il donne des informations importantes sur le fonctionnement de la chaudière.



Les paramètres relatifs à chaque menu sont rapportés dans les pages suivantes.

L'accès et la modification des divers paramètres sont effectués à travers la touche MENU/OK (9) et l'encodeur (4).



3. Touche ECHAPPE
4. Encodeur programmation
9. Touche de sélection du MENU et de validation pour la programmation

Pour accéder au Menu procéder comme suit :
(par exemple : Modifier le valeur du paramètre 231):

Attention ! Les paramètres sont accessibles exclusivement au technicien qualifié et sont accessibles uniquement après avoir introduit le code d'accès.

1. Appuyer sur la touche MENU/OK. La chaudière demande l'insertion du code d'accès. L'écran affiche *CODE*.
2. Appuyer sur la touche MENU/OK pour introduire le code d'accès. L'écran affiche *222*.
3. Tourner l'encodeur en sens horaire pour sélectionner le code *234*
4. Appuyer sur la touche MENU/OK. L'écran affiche le manu rapide "*GR5*"
5. Tourner l'encodeur en sens horaire pour sélectionner *MENU* (MENU COMPLET)
6. Appuyer sur la touche MENU. L'écran affiche le menu *0*
7. Tourner l'encodeur en sens horaire pour sélectionner le menu *2*.
8. Appuyer sur la touche MENU pour accéder. L'écran affiche le sous-menu *20*.
9. Tourner l'encodeur en sens horaire pour sélectionner le sous-menu *23*
10. Appuyer sur la touche MENU pour accéder au sous-menu. L'écran affiche le paramètre *230*.
11. Tourner l'encodeur en sens horaire pour sélectionner le paramètre *231*
12. Appuyer sur la touche MENU pour accéder au paramètre, l'afficheur visualise la valeur "ex: *70*"
Note : La valeur du paramètre est visualisée pendant 20 secondes, ensuite clignotent alternativement les indications du paramètre "ex : *70 > 231* "
13. Tourner l'encodeur pour sélectionner la nouvelle valeur "ex: *75*"
14. Appuyer sur la touche MENU pour mémoriser la modification ou sur la touche ESC pour sortir sans mémoriser.

Pour sortir appuyer sur la touche ESC jusqu'à revenir à la visualisation normale.


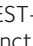

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		

INSERTION CODE D'ACCÈS					222
<i>tourner l'encodeur en sens horaire pour sélectionner 234 et appuyer sur la touche MENU/OK</i>					
2 REGLAGE PARAMETRE CHAUDIERE					
2 0 REGLAGE GENERAL					
2	0	0	Réglage température eau chaude sanitaire	de 36 à 60 (°C)	
<i>Réglable par le bouton de réglage de la température sanitaire 7</i>					
2 2 REGLAGE GENERAL CHAUDIERE					
2	2	0	Allumage lent	de 0 à 100 (%)	
<i>voir Tableau réglage gaz</i>					
2	2	5	Retard allumage chauffage	0 = Désactivé 1 = 10 secondes 2 = 90 secondes 3 = 210 secondes	0
2	2	6	Configuration chaudière conventionnelle	de 0 à 5	0
RESERVE AU SAT <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>					
2	2	8	Version Chaudière - NON MODIFIABLE	de 0 à 5	0
RESERVE AU SAT <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>					
2	2	9	Réglage puissance chaudière		
RESERVE AU SAT <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>					
2 3 PARAMETRE CHAUFFAGE PARTIE 1					
2	3	0	Réglage puissance chauffage absolue - NON MODIFIABLE	de 0 à 100	
RESERVE AU SAT <i>Seulement en cas de changement de gaz ou carte électronique - voir tableau réglage gaz</i>					
2	3	1	Réglage puissance chauffage max.	de 0 à 100	60
<i>voir Tableau réglage gaz</i>					
2	3	2	Pourcentage Puissance Max Sanitaire - NON MODIFIABLE		RESERVE AU SAT <i>Seulement en cas de changement de carte électronique et gaz</i>
2	3	3	Pourcentage Puissance Min - NON MODIFIABLE		
2	3	4	Pourcentage Puissance Max Chauffage - NON MODIFIABLE		
2	3	5	Sélection Type retard à l'allumage en chauffage	0 = Manuel 1 = automatique	1
2	3	6	Réglage temporisation retard à l'allumage en chauffage	de 0 à 7 minutes	3
2	3	7	Post-circulation en chauffage	de 0 à 15 minutes ou CO (en continu)	3
2	3	8	<Non present>		
2	3	9	<Non present>		

2 4 PARAMETRE CHAUFFAGE PARTIE 2					
2	4	3	Post-ventilation après demande chauffage	0 = OFF (5 secondes) 1 = ON (3 minutes)	0
2	4	4	<Non present>		
2	4	5	Puissance maxi pompe	de 75 à 100(%)	
2	4	6	Puissance mini pompe	de 40 à la puissance MAX pompe	
2	4	7	Indication dispositif pour pression circuit chauffage	0 = sonde température seule 1 = pressostat au minimum 2 = capteur de pression	1
RESERVE AU SAT <i>Seulement en cas de changement de carte électronique</i>					
2	4	9	Correction de la température extérieure	de -3 à +3 (°C)	
<i>Si raccordé à une sonde externe</i>					
2 5 PARAMETRE SANITAIRE					
2	5	0	Fonction COMFORT	0 = désactivée 1 = temporisée 2 = toujours active	0
<i>Temporisé : Permet une gestion horaire du maintien en température de l'échangeur à plaques. La fonction sanitaire instantanée reste active.</i>					
<i>L'appareil permet d'assurer le confort d'eau chaude sanitaire en stockant de l'eau chaude dans l'échangeur à plaques.</i>					
0 = désactivée / L'échangeur à plaques n'est pas maintenue en température.					
1 = temporisé / COMFORT ☉ programmé : l'échangeur à plaques est maintenue en température pendant 30 minutes après le dernier prélèvement de l'eau chaude sanitaire					
2 = toujours active / COMFORT ☉ : l'échangeur à plaques est maintenue en température 24 heures sur 24, 7 jours sur 7					
2	5	1	Anticyclage Comfort	de 0 à 120 minutes	0
2	5	2	Retard départ sanitaire	de 5 à 200 (de 0,5 à 20 secondes)	5
<i>Anti coup de bélier</i>					
2	5	3	Extinction du brûleur en sanitaire	0 = anti-calcaire (arrêt à > 67°C) 1 = + 4°C /réglage	0
2	5	4	Post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire	0 = OFF 1 = ON	0
<i>OFF = 3 minutes de post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire si la température relevée de la chaudière le demande.</i>					
<i>ON = toujours activé à 3 minutes de post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire.</i>					
2	5	5	Temporisation sanitaire	de 0 à 30 minutes	0
2 6 VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DE COMPOSANTS					
2	6	0	Activation mode manuel	0 = OFF 1 = ON	0
2	6	1	Vérification circulateur	0 = OFF 1 = ON	0

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		

2	6	2	Vérification ventilateur	0 = OFF 1 = ON	0
2	6	3	Vérification vanne distributrice	0 = OFF 1 = ON	0
2	7	MODE TEST			
2	7	0	Fonction Ramonage	TEST+  = fonct. à la P Ch maxi TEST+  = fonct. à la P San maxi TEST+  = fonct. à la P mini	
			<i>Activation obtenue également en pressant pendant 10 secondes la touche Reset. La fonction se désactive après 30 min. ou en appuyant sur Reset</i>		
2	7	1	Cycle purge	appuyant sur ESC	
2	8	RESET MENU 2			
2	8	0	Retablisement en automatique des réglages d'usine du menu 2	Remise à zéro OK = oui ESC = non	
			Pour remettre à zéro tous les paramètres du réglage usine, appuyer sur la touche MENU		
8	PARAMETRE POUR ASSISTANCE TECHNIQUE				
8	1	STATISTIQUE			
8	1	0	Nombre heures fonctionnement brûleur en chauffage (xxh)		
8	1	1	Nombre heures fonctionnement brûleur en sanitaire (xxh)		
8	1	2	Nombre décollement de flamme		
8	1	3	Nombre de cycles d'allumage		
8	1	4	Durée moyenne de demande chauffage (minutes)		
8	2	CHAUDIERE			
8	2	0	Modulation brûleur	de 0 à 165 mA	
8	2	1	Etat ventilateur	0 = OFF 1 = ON	
8	2	4	Position vanne distributrice	0 = Sanitaire 1 = Chauffage	
8	2	5	Débit sanitaire (l/min)		
8	2	7	% modulation de la pompe		
8	2	8	<Non present>		
8	3	TEMPERATURE CHAUDIERE			
8	3	0	Température réglage chauffage (°C)		
8	3	1	Température départ chauffage (°C)		
8	3	2	Température retour chauffage (°C)		
8	3	3	Température eau chaude sanitaire (°C)		
8	3	5	Température extérieure (°C)		

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		

8	4	SOLAIRE ET BALLON			
8	4	2	Température entrée sanitaire solaire		
			<i>activé seulement avec kit solaire connecté</i>		
8	5	SERVICE - ASSISTANCE TECHNIQUE			
8	5	0	Réglage durée restante pour prochain entretien	de 0 à 60 (mois)	24
			une fois réglé le paramètre, la chaudière signalera à l'utilisateur l'échéance du prochain entretien		
8	5	1	Habilitation avertissement d'entretien	0 = OFF 1 = ON	0
8	5	2	Effacement de l'avertissement d'entretien	Remise à zéro OK = oui ESC = non	
			l'entretien effectué, régler le paramètre pour effacer l'avertissement		
8	5	3	<Non present>		
8	5	4	Version matériel carte électronique		
8	5	5	Version logiciel carte électronique		
8	5	6	<Non present>		
8	6	LISTE ERREUR			
8	6	0	10 dernières erreurs	de E00 à E99	
			Ce paramètre permet de visualiser les 10 dernières erreurs signalées de la chaudière en indiquant le jour, le mois et l'année. En accédant au paramètre, les erreurs sont visualisés en séquence de E00 à E99. Pour chaque erreur il est visualisé en séquence : E00 - nombre erreur 108 - code de l'erreur		
8	6	1	Reset liste erreur	Remise à zéro OK = oui ESC = non	

Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil

La chaudière est sécurisée grâce à des contrôles internes réalisés par la carte électronique, qui placent la chaudière en arrêt lorsqu'un dysfonctionnement apparaît. Un code clignote alors sur l'afficheur à l'emplacement indiquant la cause qui a généré l'arrêt.

Il en existe plusieurs types :

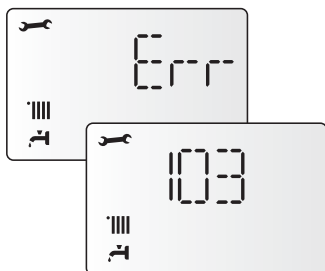
Arrêt de sécurité

Sur l'afficheur le symbole  accompagne le code clignotant. C'est un arrêt "VOLATILE", c'est-à-dire qu'il est automatiquement éliminé lors d'une coupure de l'alimentation électrique.


D'autre part dans la plupart des cas, dès que la cause de l'arrêt disparaît, l'appareil redémarre et reprend un fonctionnement normal.

Dans le cas contraire, mettre l'interrupteur bipolaire externe en position OFF, fermer le robinet gaz et contacter un technicien qualifié.

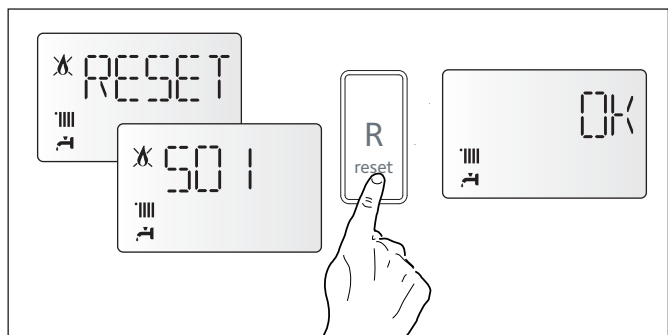
Nota : en cas d'erreur 1 03 - Arrêt pour circulation insuffisance eau, il suffit de rétablir la pression de la chaudière.



Arrêt verrouillé

Sur l'afficheur le symbole  accompagne le code clignotant.

C'est un arrêt "NON VOLATILE". Une coupure de l'alimentation électrique ne suffit pas pour relancer une tentative d'allumage. Il faut déverrouiller par l'enfoncement de la touche **Reset (10)** après plusieurs tentatives de déverrouillage et si le verrouillage se répète, l'intervention d'un technicien qualifié est nécessaire.



Important

Pour des raisons de sécurité, la chaudière ne permettra que 5 tentatives au maximum de déverrouillage en 15 minutes (pressions sur la touche **Reset 10**). Ensuite, elle se bloque totalement. Pour la débloquer couper et remettre l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe.

Le première chiffre du code d'erreur (Ex : 1 01) indique de quel groupe fonctionnel de la chaudière provient le problème

- 1 - Circuit Primaire
- 3 - Carte Electronique
- 5 - Allumage
- 6 - Entrée air- sortie fumées

Tableau des codes erreur

Circuit primaire	
Afficheur	Description
1 01	Surchauffe
1 03	
1 04	
1 05	
1 06	Circulation insuffisante
1 07	
1 09	Pression installation > 3 bar
1 10	Sonde sortie échangeur principal ouverte court-circuitée
1 12	Sonde entrée échangeur principal ouverte court-circuitée
1 14	Sonde externe chauffage ouverte court-circuitée
1 18	Problème sur sonde circuit primaire
1 P1	Circulation insuffisante
1 P2	
1 P3	
Carte électronique (interne)	
3 01	Erreur EEPROM
3 02	Erreur de communication
3 03	Erreur carte principale
3 05	Erreur sur la carte principale
3 06	Erreur sur la carte principale
3 07	Erreur sur la carte principale
3 P9	Prévoir maintenance
Allumage	
5 01	Absence de flamme
5 02	Détection de flamme avec la vanne gaz fermée
5 P1	Echec lors de la première tentative d'allumage
5 P2	Echec lors de la deuxième tentative d'allumage
5 P3	Décollement de flamme
Entrée air / sortie fumées	
6 01	Intervention sonde fumées (CF)
6 02	Défaut sonde fumées VMC

Anomalie évacuation fumées modèle CF

Ce contrôle sert à bloquer la chaudière en cas d'anomalie concernant l'évacuation des fumées.

Le blocage de l'appareil est momentané et est signalé par le code d'erreur 6 01.

Au bout de 12 minutes la chaudière met en marche sa procédure d'allumage ; si les conditions sont redevenues normales, la chaudière redémarre normalement, autrement elle se bloque et le cycle est répété.

ATTENTION

EN CAS DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT OU D'INTERVENTIONS RÉPÉTÉES, COUPEZ L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EN AMENANT L'INTERRUPTEUR EXTÉRIEUR SUR LA POSITION « OFF », FERMEZ LE ROBINET DU GAZ ET APPELEZ LE SERVICE APRÈS-VENTE OU UN PROFESSIONNEL DU SECTEUR POUR VÉRIFIER LA CAUSE DU MAUVAIS FONCTIONNEMENT ET REMÉDIER AU DÉFAUT D'ÉVACUATION DES GAZ BRÛLÉS. EN CAS D'OPÉRATION D'ENTRETIEN SUR LE DISPOSITIF, N'UTILISEZ QUE DES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE ET SUIVEZ ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS CORRESPONDANTES.

CE DISPOSITIF NE DOIT JAMAIS ÊTRE MIS HORS SERVICE, SOUS PEINE DE PORTER ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR.

Dispositif de contrôle d'évacuation des fumées pour le modèle VMC

Cette chaudière est équipée d'un dispositif de sécurité VMC individuel qui, en cas d'émission dans la pièce de produits de combustion, coupe l'alimentation électrique du bloc gaz. Cela interdit tout l'allumage du brûleur et provoque une mise en sécurité de la chaudière.

L'arrêt de l'appareil est signalé par affichage du code **6 02**. Après refroidissement de la sonde (environ 12 minutes), pour débloquer la chaudière, il faut enfoncer et relâcher le bouton RESET.

Si la mise en sécurité se répète contacter un professionnel agréé qui contrôlera l'extraction des produits de combustion et la ventilation de la pièce.

La chaudière peut aussi être arrêtée par le dispositif de sécurité collectif de l'immeuble. En cas de défaut, ce dispositif coupe l'alimentation électrique de la chaudière et l'afficheur s'éteint.

La chaudière redémarre automatiquement dès que la sécurité collective a rétabli son alimentation.

Fonction hors-gel

La chaudière est équipée d'un dispositif qui contrôle la température de sortie de l'échangeur telle que si la température descend sous les 8°C, il démarre la pompe (circulation dans installation de chauffage) pour 2 minutes. Après les deux minutes de circulation :

a) si la température est d'au moins 8°C la pompe s'arrête,

b) si la température est entre 4°C et 8°C, la circulation continue 2 minutes de plus,

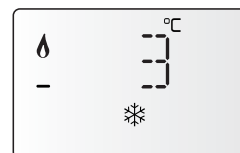
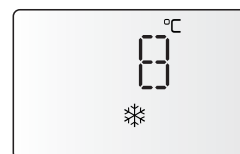
c) si la température est inférieure à 4°C, le brûleur s'allume en chauffage à la puissance minimale jusqu'à ce que la température de sortie atteigne 33°C.

Le brûleur s'éteint alors et la pompe continue à fonctionner encore deux autres minutes.

Si la chaudière est équipée d'un ballon, un second dispositif contrôle la température sanitaire. Si celle-ci devient inférieure à 8°C, la vanne distributrice bascule en position sanitaire et le brûleur s'allume jusqu'à ce que la température atteigne 12°C. Cela est suivi d'une post-circulation de 2 minutes.

La fonction hors-gel ne peut fonctionner correctement que si :

- la pression de l'installation est correcte,
- la chaudière est alimentée électriquement,
- la chaudière est alimentée en gaz,
- aucun arrêt de sécurité ou verrouillage n'est en cours.



L'entretien est une opération essentielle pour la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de la chaudière. Il doit être effectué conformément aux réglementations en vigueur. Il est conseillé d'effectuer périodiquement l'analyse de la combustion pour contrôler le rendement et la pollution générés par la chaudière en fonction des normes en vigueur.

Avant de procéder aux opérations d'entretien :

- couper l'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur bipolaire externe à la chaudière sur OFF,
- fermer le robinet gaz
- fermer les robinets d'eau du circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Remarques générales

Il est recommandé d'effectuer au moins une fois par an les contrôles suivants :

1. Contrôle visuel de l'état général de l'appareil.
2. Contrôle de l'étanchéité du circuit d'eau avec éventuellement changement des joints et contrôle de l'étanchéité.
3. Contrôle de l'étanchéité du circuit de gaz avec éventuellement changement des joints et contrôle de l'étanchéité.
4. Contrôle visuel de la combustion et au besoin, démontage et nettoyage du brûleur et des injecteurs.
5. Nettoyage de l'oxydation sur la sonde de détection de flamme à l'aide d'une toile émeri.
6. Démontage et nettoyage, si besoin est de la chambre de combustion.
7. Nettoyage de l'échangeur principal.
8. Contrôle du fonctionnement du système de sécurité du chauffage :
 - sécurité température limite.
9. Contrôle du fonctionnement du système de sécurité du circuit gaz :
 - sécurité absence de gaz ou de flamme (ionisation).
10. Contrôle de l'efficacité de la production d'eau chaude (vérification du débit et de la température).
11. Contrôle général du fonctionnement de l'appareil.

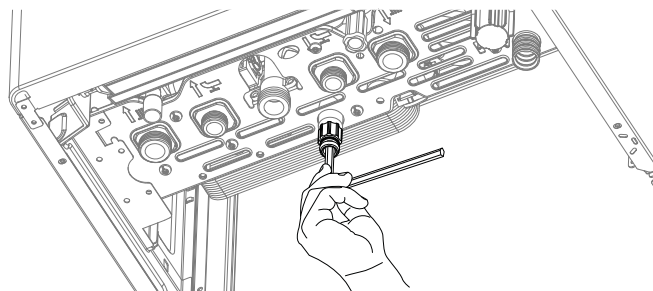
Test de fonctionnement

Après avoir effectué des opérations d'entretien, remplir éventuellement le circuit de chauffage à la pression recommandée et purger l'installation.

Vidange du circuit chauffage ou utilisation de produit antigel

La vidange de l'installation doit être effectuée comme suit :

- arrêter la chaudière et mettre l'interrupteur bipolaire externe en position OFF.
- fermer le robinet gaz,
- libérer la soupape automatique de dégazage,
- ouvrir la soupape de l'installation,
- ouvrir le robinet de purge de la chaudière avec une clé 6 pans de 8



- ouvrir les différentes purges aux points les plus bas de l'installation (prévus à cet effet).

S'il est prévu de garder l'installation à l'arrêt dans des régions où la température ambiante peut descendre en hiver au-dessous de 0°C, nous conseillons d'ajouter du liquide antigel dans l'eau de l'installation de chauffage pour éviter d'avoir à procéder à des vidanges répétées. En cas d'utilisation d'un tel liquide, contrôler sa compatibilité avec l'acier inox dont est constitué l'échangeur principal de la chaudière.

Nous conseillons l'utilisation de produits antigels contenant du GLYCOL de la série PROPYLENIQUE anti-corrosif (par exemple le CILLICHEMIE CILLIT cc 45 qui est atoxique et qui possède en même temps une fonction d'antigel, anti-incrustation et anticorrosion) selon les doses prescrites par le fabricant et en fonction de la température minimum prévue.

Contrôler périodiquement le pH du mélange eau-antigel dans le circuit et le remplacer lorsque la valeur mesurée est inférieure à la limite prescrite par le producteur de l'antigel.

NE PAS MÉLANGER DIFFÉRENTS TYPES D'ANTIGEL.

Le constructeur n'est pas responsable en cas de dommages causés à l'appareil ou à l'installation en raison d'une utilisation d'antigels ou d'additifs non appropriés.

Vidange de l'installation sanitaire

Dès qu'il existe un risque de gel, l'installation sanitaire doit être vidangée de la manière suivante :

- fermer le robinet d'arrivée eau de l'installation,
- ouvrir tous les robinets de l'eau chaude et de l'eau froide,
- vider par les points les plus bas de l'installation (s'il y en a de prévus).

ATTENTION

Vider les composants qui pourraient contenir de l'eau chaude en activant la vidange avant de les manipuler.

Retirer le calcaire des composants en suivant les indications figurant dans la fiche de sécurité du produit utilisé. Effectuer cette opération dans une zone aérée, en portant les vêtements de protection nécessaires, en évitant de mélanger des produits et en protégeant l'appareil et les objets à proximité.

Refermer hermétiquement les ouvertures permettant la lecture des indications de pression ou de régulation du gaz.

Veiller à ce que la buse soit compatible avec le gaz.

En cas de présence d'une odeur de brûlé, de gaz ou de fumée libérée par l'appareil, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe, fermer le robinet d'arrivée de gaz, ouvrir les fenêtres et contacter un professionnel qualifié.

Vérification du fonctionnement de la sécurité individuelle (Modèle VMC)

Contrôlez l'état de la bouche et le débit d'extraction de la VMC; vérifier le bon fonctionnement des sécurités VMC individuelle et collective.

Entretien spécifique au raccordement VMC

Lors de l'entretien annuel contrôler :

- le bon état et la propreté de la bouche d'extraction réglable ;
- le bon débit d'extraction et le réglage de la bouche ;
- le déclenchement de la sécurité de la chaudière (voir Vérification du fonctionnement de la sécurité individuelle).

Pour vérifier le bon fonctionnement de la sécurité individuelle, déconnecter le conduit de fumée et obturer la buse de la chaudière. A la puissance nominale, départ à froid, la chaudière doit se mettre en sécurité en moins de deux minutes.

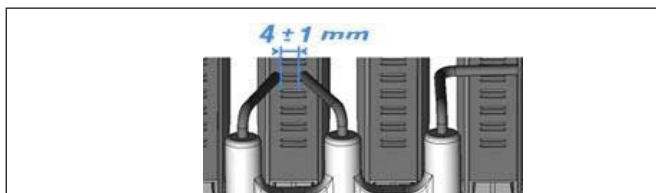
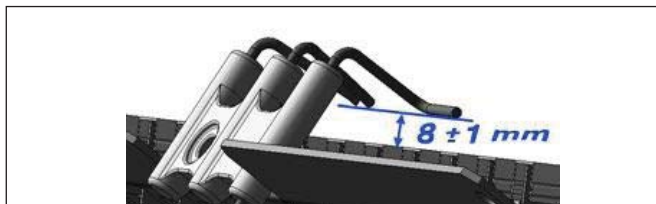
Ne pas autoriser l'utilisation de la chaudière si la sécurité ne s'est pas déclenchée.

Informations pour l'Usager

Informez l'utilisateur sur les modalités de fonctionnement de l'installation. En particulier lui délivrer le manuel d'instruction, en l'informant qu'il doit être conservé à proximité de l'appareil.







En outre, informez l'utilisateur sur les tâches qui lui incombent :





- Contrôler périodiquement la pression de l'eau de l'installation,
- Rétablir la pression et dégazer l'installation si besoin,
- Régler les consignes et les dispositifs de régulation pour une correcte et plus économique gestion de l'installation,
- Faire exécuter, comme la réglementation le prévoit, l'entretien périodique de l'installation,
- Ne modifier, en aucun cas, les réglages d'alimentation d'air de combustion et du gaz de combustion.

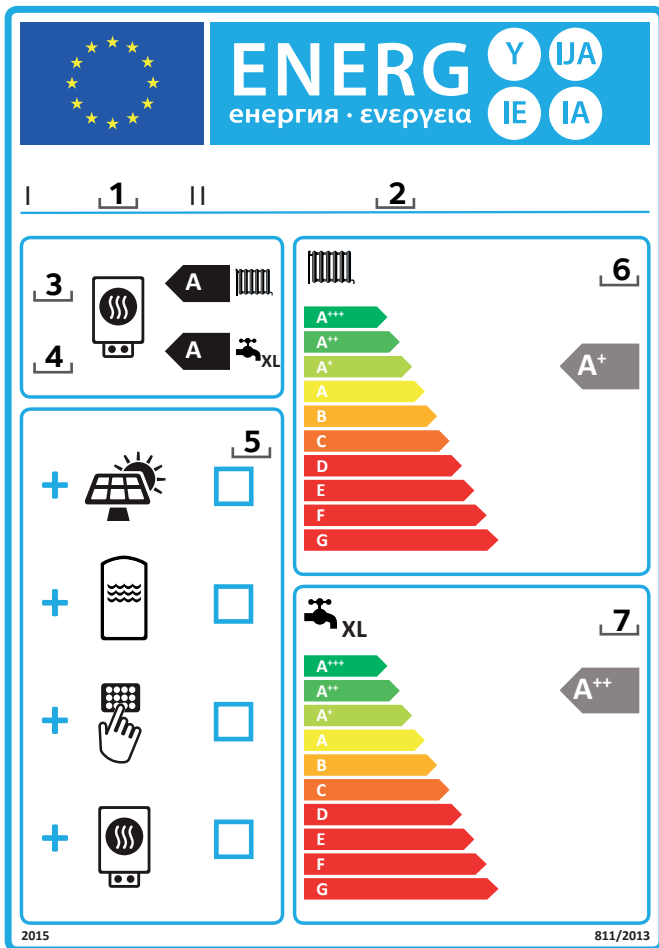


NOTE GEN.	Modèle:		INOA 25 CF EU INOA 24 VMC EU	25 CF GPO EU 24 VMC GPO EU	S 25 CF EU
	Certification CE (pin)		1312BR4794		
	Catégorie		II2E+3+	I1C	II2E+3+
	Type chaudière		B11 - B11bs	B11 - B11bs	B11 - B11bs
CARACTERISTIQUES ENERGETIQUES	Débit calorifique nominal max/min (Pci) Qn	kW	25,8/11,0	25,8/12,0	25,8/11,0
	Débit calorifique nominal max/min (Pcs) Qn	kW	28,7/12,2	28,7/13,3	28,7/12,2
	Débit calorifique nominal sanitaire max/min (Pci) Qn	kW	27,0/11,0	27,0/12,0	27,0/11,0
	Débit calorifique nominal sanitaire max/min (Pcs) Qn	kW	30,0/12,2	30,0/13,3	30,0/12,2
	Puissance utile max/min (80°C-60°C) Pn	kW	23,7/9,9	23,3/10,3	23,7/9,9
	Puissance utile sanitaire max/min Pn	kW	24,8/9,9	24,4/10,3	24,8/9,9
	Rendement de combustion (aux fumées)	%	93	93,7	93
	Rendement au débit calorifique nominal (60/80°C) Hi/Hs	%	91,9/82,8	90,4/81,4	91,9/82,8
	Rendement à 30 % à 47°C Hi/Hs	%	91,2/82,1	89,7/80,8	91,2/82,1
	Rendement au débit calorifique minimum (60/80°C) Hi/Hs	%	90,2/81,2	85,6/77,1	90,2/81,2
	Etoiles de Rendement (dir. 92/42/EEC)	étoile	**	**	**
	Classe Sedbuk	classe	D	D	D
	Perte au niveau des fumées brûleur en fonctionnement	%	7,0	6,3	7,0
	EMISSIONS		Pa	3	3
Classe Nox		classe	3	3	3
Température des fumées (G20)		°C	118	118	118
Teneur en CO2 (G20)		%	5,8	5,8	5,8
Teneur en CO (0%O2)		ppm	53	53	53
Teneur en O2 (G20)		%	10,1	10,1	10,1
Débit maxi des fumées (G20)		Kg/h	63,6	63,6	63,6
Excès d'air		%	93	93	93
CIRCUIT CHAUFFAGE	Pression de gonflage vase d'expansion	Mpa (bar)	0,1 (1)	0,1 (1)	0,1 (1)
	Pression maximum de chauffage	Mpa (bar)	0,3 (3)	0,3 (3)	0,3 (3)
	Capacité vase d'expansion	l	6,5	6,5	6,5
	Température de chauffage min/max	°C	35 / 82	35 / 82	60 / 82
CIRCUIT SANITAIRE	Température sanitaire min/max	°C	36 / 60	36 / 60	36 / 60
	Débit spécifique en sanitaire (ΔT=30°C)	l/min	12,2	11,7	12,2
	Quantité d'eau chaude ΔT=25°C	l/mn	14,2	14,0	14,2
	Quantité d'eau chaude ΔT=35°C	l/mn	10,2	10,0	10,2
	Etoile confort sanitaire (EN13203)	étoile	***	***	***
	Débit minimum d'eau chaude	l/mn	1,6	1,6	1,6
	Pression eau sanitaire max/min	Mpa (bar)	0,7 (7)	0,7 (7)	0,7 (7)
ELECTRIQUE	Tension/fréquence d'alimentation	V/Hz	230 / 50	230 / 50	230 / 50
	Puissance électrique absorbée totale	W	60	60	60
	Température ambiante minimum d'utilisation	°C	+5	+5	+5
	Niveau de protection de l'installation électrique	IP	X4D	X4D	X4D
Poids	kg	27	27	27	

Modèle		INOA 25 CF EU INOA 24 VMC EU	25 CF GPO EU 24 VMC GPO EU	S 25 CF EU
Appareil à condensation	oui/non	oui	oui	oui
Appareil basse température	oui/non	non	non	non
Chaudière de type B1	oui/non	oui	oui	oui
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	oui/non	non	non	non
Dispositif de chauffage mixte	oui/non	oui	oui	oui
Coordonnées de contact Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire		ARISTON THERMO S.p.A. Viale A. Merloni 45 60044 FABRIANO AN - ITALIA		
ErP CHAUFFAGE				
Puissance thermique nominale P_n	kW	24	23	24
Puissance thermique nominale à régime haute température P_4	kW	23,7	23,3	23,7
30% de la puissance thermique nominale à régime basse température 1) P_1	kW	8,0	7,0	8,0
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s	%	79	77	79
Rendement à la puissance thermique nominale à régime haute température (60-80°C) η_4	%	82,8	80,8	82,8
Rendement à 30% de la puissance thermique nominale régime basse température 1) η_1	%	82,1	81,4	82,1
ErP ECS				
Profil de soutirage déclaré		XL	XL	XL
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}	%	78	78	78
Consommation journalière de combustible Q_{elec}	kWh	0,180	0,180	0,180
Consommation annuelle de combustible Q_{fuel}	kWh	25,440	25,440	25,440
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE				
À pleine charge e_{lmax}	kW	0,016	0,016	0,016
À charge partielle e_{lmin}	kW	0,013	0,013	0,013
En mode veille P_{SB}	kW	0,006	0,006	0,006
AUTRES CARACTÉRISTIQUES				
Pertes thermiques en régime stabilisé P_{stby}	kW	0,100	0,100	0,100
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage P_{ign}	kW	0,000	0,000	0,000
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}	dB	50	50	50
Émissions d'oxydes d'azote NOx	mg/kWh	141	141	141

FICHE DE PRODUIT - EU 811/2013				
Marque		CHAFFOTEAUX		
Modèle(s): [informations d'identification du ou des modèles concernés]		INOA 25 CF EU	25 CF GPO EU	S 25 CF EU
Profil de soutirage déclaré ECS		XL	XL	
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux				
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau				
Puissance utile	P_n kW	24	23	24
Consommation annuelle d'énergie - chauffage Q_{HE}		kWh	57	56
Consommation annuelle d'électricité - sanitaire AEC		kWh	39	39
Consommation annuelle de combustible - sanitaire AFC		GJ	20	20
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s		%	79	77
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}		%	79	78
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}		dB	50	50

FICHE DE PRODUIT - EU 811/2013				
Marque		CHAFFOTEAUX		
Modèle(s): [informations d'identification du ou des modèles concernés]		INOA 24 VMC EU	24 VMC GPO EU	
Profil de soutirage déclaré ECS		XL	XL	
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux				
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau				
Puissance utile	P_n kW	24	23	
Consommation annuelle d'énergie - chauffage Q_{HE}		kWh	57	
Consommation annuelle d'électricité - sanitaire AEC		kWh	39	
Consommation annuelle de combustible - sanitaire AFC		GJ	20	
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s		%	79	
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}		%	78	
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}		dB	50	



Instructions pour remplir l'étiquette relative aux produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage des locaux (ou d'un dispositif de chauffage mixte), d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire.

1. Le nom ou la marque commerciale du distributeur et/ou du fournisseur;
2. La référence du ou des modèles donnée par le distributeur et/ou par le fournisseur;
3. La classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux, déjà rempli;
4. Les classes d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, déjà rempli;
5. Une indication de la possibilité ou non d'inclure dans le produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte (ou de chauffage des locaux), d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, un capteur solaire, un ballon d'eau chaude, un régulateur de température et/ou un dispositif de chauffage d'appoint;
6. La classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, déterminé comme indiqué sur la Figure 1 dans les pages suivantes.
La pointe de la flèche comportant la classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire est placée à la même hauteur que la pointe de la flèche correspondante dans l'échelle des classes d'efficacité énergétique.
7. La classe d'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, déterminé comme indiqué sur la Figure 5 dans les pages suivantes.
La pointe de la flèche comportant la classe d'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire est placée à la même hauteur que la pointe de la flèche correspondante dans l'échelle des classes d'efficacité énergétique.

PRODUITS COMBINÉS CONSTITUÉS D'UN DISPOSITIF DE CHAUFFAGE MIXTE, D'UN RÉGULATEUR DE TEMPÉRATURE ET D'UN DISPOSITIF SOLAIRE

La fiche relative aux produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire contient les éléments indiqués aux points a) et b):

a) les éléments figurant respectivement sur les figures 1 pour l'évaluation de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, des produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, notamment les informations suivantes:

- I: la valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal, exprimée en %;
- II: le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint d'un produit combiné, (voir RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) N o 811/2013 - annexe IV - 6.a);
- III: la valeur de l'expression mathématique: $294/(11 \cdot Prated)$, dans laquelle Prated renvoie au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal;
- IV: la valeur de l'expression mathématique: $115/(11 \cdot Prated)$, dans laquelle Prated renvoie au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal;

en outre, pour les dispositifs de chauffage mixtes par pompe à chaleur utilisés à titre principal:

- V: la valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes et plus froides, exprimée en %;
- VI: la valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes et moyennes, exprimée en %;

b) les éléments donnés sur la figure 5 aux fins de l'évaluation de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, d'un produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, avec notamment les informations suivantes:

- I: la valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, exprimée en %;
- II: la valeur de l'expression mathématique: $(220 \cdot (220 \cdot Q_{ref}) / Q_{nonsol})$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII - tableau 15 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) Nr. 811/2013, et Q_{nonsol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL du dispositif de chauffage mixte;
- III: la valeur de l'expression mathématique: $(Q_{aux} \cdot 2,5) / (220 \cdot Q_{ref})$, exprimée en %, dans laquelle Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII - tableau 15 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) Nr. 811/2013 pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL.

Figure 1

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage du locaux ① %

Régulateur de température
Voir la fiche sur le régulateur de température

Classe
 I = 1%, II = 2%, III = 1,5%, IV = 2%,
 V = 3%, VI = 4 %, VII = 3,5%, VIII = 5%

+ ② %

Chaudière d'appoint
Voir la fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage du locaux (en %)

(- 'I') x 0,1 =

± ③ %

Contribution solaire - Voir fiche sur le dispositif solaire

Taille du capteur (en m²)

Volume du ballon (en m³)

Rendement du capteur (en %)

Classe du ballon
A* = 0,95, A = 0,91,
B = 0,86, C = 0,83, D-G = 0,81

('III' x + 'IV' x) x 0,9 x (/100) x =

+ ④ %

Pompe à chaleur d'appoint
Voir fiche sur la pompe à chaleur

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage du locaux (en %)

(- 'I') x 'II' =

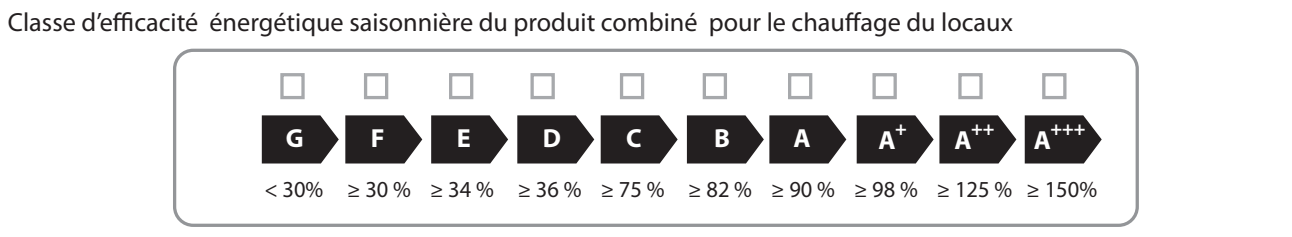
+ ⑤ %

Contribution solaire et Pompe à chaleur d'appoint

Choisir la plus petite valeur 0,5 x ④ OR/OU 0,5 x ⑤ =

- ⑥ %

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage du locaux ⑦ %



Chaudière et pompe à chaleur d'appoint, installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35°C?
Voir la fiche sur pompe à chaleur

⑦ + (50 x 'II') = %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

Figure 5

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau ① %

Profil de charge déclaré:

Contribution solaire - Voir fiche sur le dispositif solaire

Electricité auxiliaire

$$(1,1 \times '1' - 10\%) \times 'II' - 'III' - '1' = + \text{② } \text{ } \%$$

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyenne ③ %

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyenne

		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
<input type="checkbox"/>	M	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 33 %	≥ 36 %	≥ 39 %	≥ 65 %	≥ 100 %	≥ 130 %	≥ 163 %
<input type="checkbox"/>	L	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 34 %	≥ 37 %	≥ 50 %	≥ 75 %	≥ 115 %	≥ 150 %	≥ 188 %
<input type="checkbox"/>	XL	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 35 %	≥ 38 %	≥ 55 %	≥ 80 %	≥ 125 %	≥ 160 %	≥ 200 %
<input type="checkbox"/>	XXL	< 28 %	≥ 28 %	≥ 32 %	≥ 36 %	≥ 40 %	≥ 60 %	≥ 85 %	≥ 131 %	≥ 170 %	≥ 213 %

Efficacité énergétique du chauffage de l'eau dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes.

+ froides: $\text{③ } \text{ } - 0,2 \times \text{② } \text{ } = \text{ } \%$

+ chaudes: $\text{③ } \text{ } + 0,4 \times \text{② } \text{ } = \text{ } \%$

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

CHAFFOTEAUX

Le Carré Pleyel - 5, rue Pleyel
93521 Saint-Denis - France
Tél : 33 (0)1 55 84 94 94
fax : 33 (0)1 55 84 96 10
www.aristonthermo.fr
www.chaffoteaux.fr



Trouvez la Station Technique la plus proche de chez vous à l'adresse suivante www.chaffoteaux.fr, rubrique Service.
Il suffit d'entrer le numéro de votre département et le type d'appareil à dépanner, alors les coordonnées de nos partenaires régionaux les plus proches vous seront transmises.

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.